



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université de LARBI TEBESSI -TEBESSA-

Faculté des lettres et langues étrangères

Département de lettres et langue françaises

Mémoire présenté en vue d'obtention d'un diplôme de Master

Spécialité : Sciences du langage

Thème

**Etude sociolinguistique de l'usage du français dans
le milieu socio-professionnel en Algérie.
Cas de la Direction des Services Agricoles de Tébessa**

Réalisé par :

M. BOUAZIZ RAMZI

Mlle. HAMDADOU Ouisssem

Sous la direction de :

M. DEMMANE Ismail

Année universitaire : 2020-2021



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université de LARBI TEBESSI -TEBESSA-

Faculté des lettres et langues étrangères

Département de lettres et langue françaises

Mémoire présenté en vue d'obtention d'un diplôme de Master

Spécialité : Sciences du langage

Thème

**Etude sociolinguistique de l'usage du français dans
le milieu socio-professionnel en Algérie.
Cas de la Direction des Services Agricoles de Tébessa**

Réalisé par :

M. BOUAZIZ RAMZI

Mlle. HAMDADOU Ouisssem

Sous la direction de :

M. DEMMANE Ismail

Année universitaire : 2020-2021

Remerciements

Nos remerciements vont en tout premier lieu à Dieu le tout puissant de nous avoir donné la volonté et la patience pour accomplir ce travail.

Toute notre gratitude va vers notre directeur de recherche, M.DEMMANE pour ses orientations, ses conseils, ses remarques judicieuses et sa disponibilité .ainsi que l'attention qu'il a portée à la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons à remercier tout le personnel de la Directions des Services Agricoles de Tébessa, depuis le Directeur de la Direction aux cadres dirigeants, pour nous faciliter la tâche relative de terrain.

MERCI INFINIMENT

Dédicace

Je dédie cet humble travail

- A la mémoire de notre cher enseignant Dr.TAHAR Amor, la paix sur son âme, qui nous a quitté à jamais sans nous prévenir, sans nous faire ses adieux.
- A moi-même d'avoir la volonté et la patience à obtenir un deuxième diplôme.
- A CHOUCYOU qui m'a donnée l'envie d'aimer ce domaine sans faire attention.
 - A toute ma famille
 - A tous mes amis sans exception

BOUAZIZ RAMZI

Dédicace

je dédie ce modeste travail,

- A la mémoire de notre cher enseignant qui nous a quitté trop tôt Dr.TAHAR Amor.
 - A ma daronne qui ma appris la langue avec amour et qui aucun dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour et ma considération pour les sacrifices qu'elle a consenti pour mon instruction et mon bien être,
 - A mon roi, qui a tout fait pour moi, son soutien fut une lumière dans tout mon parcours, ce modeste travail est le fruit de tous les sacrifices qu'il a déployé pour mon éducation et ma formation.
 - A mes sœurs, Ilhem et Meliza qui m'ont toujours encouragé, mes étoiles qui m'ont toujours guidé dans le noir.
 - A la mémoire de mon grand père et ma tante Djamila
 - A ma grand mère, ma Tante Fariza, mes oncles Karim et Rabah qui m'ont poussé et motivé dans mes études.
 - A mes copines d'amour qui m'ont soutenu dés le départ (Riheb , Amel , Lilia , Ouissal)
 - A mon ami Akram , mon bras droit , qui m'a donné le courage et soutien
 - Sans oublier mon binôme, pour son soutien moral, sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet
- Ma vie ne serait pas aussi magique sans votre présence et votre amour.

HAMDADOU OUISSEM

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GENERALE	09
-----------------------------	----

Chapitre I : Réalité sociolinguistique du milieu socio-professionnel en Algérie

INTRODUCTION.....	14
1. L'administration publique en Algérie.....	14
1.1 La notion de l'administration.....	14
1.2 Histoire et enjeux politiques de l'administration algérienne.....	15
1.3. Le français dans l'administration au lendemain de l'indépendance.....	15
2. Politique linguistique et culturelle d'un Etat indépendant.....	16
2.1. Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?.....	16
2.2. Politique linguistique en Algérie	16
2.2.1. La situation linguistique	16
2.2.2. La plantation linguistique	21
2.2.3. L'aménagement linguistique	22
CONCLUSION.....	23

Chapitre II : Le paysage sociolinguistique en Algérie

INTRODUCTION.....	25
1. La sociolinguistique	25
2. Quelques concepts clés de la sociolinguistique	26
2.1. Variation sociolinguistique	26
2.2. Bilinguisme.....	27
2.3. Plurilinguisme	28
2.4. Diglossie.....	28

2.4.1. <i>La situation diglossique de l'Algérie</i>	30
2.5. <i>L'interférence des langues</i>	30
3. La situation sociolinguistique en Algérie	31
3.1. <i>L'arabe et son statut</i>	32
3.1.1. <i>L'arabe classique</i>	32
3.1.2. <i>L'arabe dialectal</i>	32
3.2. <i>Le tamazight</i>	33
3.3. <i>Le français</i>	34
3.3.1. <i>Le français avant l'indépendance</i>	34
3.3.2. <i>Le français après l'indépendance</i>	35
3.4. <i>L'anglais</i>	35
CONCLUSION	36

Chapitre III : Méthodologie, recueil et analyse des données

1. Choix méthodologique	39
1.1. <i>Méthode de utilisée</i>	39
1.2. <i>Déroulement de l'enquête</i>	39
1.2.1. <i>Description du terrain</i>	39
1.2.2. <i>Description du public visé</i>	41
1.3. <i>Présentation du questionnaire</i>	42
1.3.1. <i>Type des questions</i>	43
1.3.2. <i>Description et objectifs des questions</i>	43
1.4. <i>Méthode d'analyse</i>	43
1.5. <i>Les difficultés rencontrées</i>	44
2. Analyse des données	44
2.1. <i>Analyse des questionnaires</i>	44

<i>2.1.1. Contenu des questionnaires</i>	45
<i>2.1.2. Traitement des questions</i>	45
3. Synthèse	58
CONCLUSION GENERALE	62
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	65
RÉSUMÉ	
ANNEXES	

"Dis-le moi et je l'oublierai;
Enseigne-le moi et je m'en
souviendrai; Implique-moi et
j'apprendrai." Benjamin Franklin

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. A partir de l'indépendance, en 1962 et pendant des années, ce pays a été « officiellement » monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale. A la lecture de l'ordonnance n° 96 – 30, du 21 décembre 1996, portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe et notamment ses articles 11 et 32, qui stipulent respectivement, que, « les échanges et les correspondances de toutes les administrations, entreprises et associations, quelle que soit leur nature, doivent être en langue arabe », et qu'il « sera puni d'une amende de 1000 à 5000 DA quiconque signe un document rédigé dans une autre langue que l'arabe, pendant, ou à l'occasions de l'exercice de ces fonctions officielles... », Nous avons été vraiment surpris.

Car, à notre expérience, et étant nous-mêmes des fonctionnaires de l'Etat et nos parents ont fini leurs carrière dans la fonction publique, aucune personne, encore moins un haut responsable, n'a été puni pour avoir rédigé une correspondance officielle en langue étrangère et notamment en français.

Nous avons aussi remarqué que, bien au contraire, bon nombre de collègues et notamment ceux qui sont titulaires de postes supérieurs s'expriment volontiers en français à l'oral comme à l'écrit, tel que même si cette langue est une langue étrangère, mais elle continue d'être un outil de communication professionnelle dans beaucoup de secteurs d'activité, Cette réalité est affirmée par le linguiste et chercheur algérien Rabah Sebaa en ces termes :

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. »¹

A partir de la, il Nous est venu à l'idée d'entreprendre une enquête de terrain plus approfondie, ceci, afin de mettre en exergue tous les tenants et les aboutissants de ce constat.

Pour réaliser cet objectif, et compte tenu de la nature de notre sujet de recherche, qui comprend, à la fois, une composante linguistique et une dimension sociale, nous avons opté pour

¹ SEBAA Rabah. *L'Algérie et la langue française ou l'altérité en partage*. 2002, p. 85.

Introduction générale

une démarche essentiellement sociolinguistique, approche, plus à même de répondre aux questionnements qui sont posés.

Ainsi notre problématique se présente comme suit :

Dans un contexte national d'arabisation, et d'une réalité plurilingue, de la société algérienne, nous voulons démontrer la raison pour laquelle le français est une langue de fonctionnement au sein du milieu socio-professionnel des administrations publiques algérienne malgré les lois relatives à l'arabisation et l'application de la langue arabe, la langue officielle et la langue nationale, dans les administrations publiques en Algérie. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes focalisés sur la question suivante :

Pour quelle raison le français est une langue de fonctionnement dans l'administration publique algérienne ?

Cette question est suivie d'autres sous-questions qui sont :

- l'usage du français dans un milieu socioprofessionnel renvoie-t-il à la nature des tâches des missions ?
- Comment les représentations psychosociologiques des fonctionnaires orientent leur choix linguistique ?
- Comment se représente l'interférence des langues en tant que corollaire du bilinguisme ?

A partir de cette problématique nous avons d'emblé dégagé trois axes de recherche que nous tenterons de développer à travers notre recherche, en l'occurrence,

- La technicité; ou le caractère technique de l'administration.
- Les représentations psychosociologiques des fonctionnaires.
- L'interférence, entre l'arabe et le français.

A partir de ces trois axes de recherche, nous pouvons d'ores et déjà formuler trois hypothèses de recherche, à savoir,

- La nature des tâches technique des missions, la technicité, détermine grandement le choix de la langue, tel que L'usage du français serait sensiblement plus important

Introduction générale

dans les administrations à caractère technique qu'au sein des administrations à caractère commun.

- Les représentations psychosociologiques des fonctionnaires notamment les responsables, orientent leur choix linguistique.
- L'interférence de la langue arabe et du français serait tributaire de la nature du discours produit et du contexte de sa production.

Pour répondre à notre problématique, et vérifier nos hypothèses nous avons mené une enquête basée sur un questionnaire destiné aux fonctionnaires de la Directions des Services Agricoles de Tébessa (DSA de Tébessa).

Le choix du public n'était pas fortuit, nous avons porté notre choix sur les fonctionnaires de la DSA de Tébessa parce qu'ils sont tout d'abord sous l'autorité d'une administration publique et qu'ils utilisent la langue française dans leur milieu professionnel, ainsi que c'est une direction qui comprend les deux catégories du personnels, catégorie du corps technique et catégorie du corps administratif.

Ainsi, pour bien étudier notre sujet de recherche nous avons élaboré un plan de trois chapitres :

A ce titre, dans le premier chapitre intitulé « la réalité sociolinguistique du milieu socio-professionnel en Algérie » nous essaierons de donner un aperçu historique sur la notion de l'administration publique en Algérie et sa situation linguistique particulière, ainsi de définir la politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante.

Le deuxième chapitre titré «le paysage sociolinguistique en Algérie», aura pour mission d'introduire un nombre de termes linguistiques et de notions sociolinguistiques que nous avons certainement croisé tout au long de ce travail. Ensuite, nous nous intéresserons à la situation sociolinguistique en Algérie.

Le troisième chapitre, sera réservé au cadrage méthodologique il aura pour mission de présenter les étapes et le déroulement de l'enquête qui seront suivis d'une analyse des résultats obtenus afin de répondre à notre problématique et aussi pour confirmer ou infirmer nos

Introduction générale

hypothèses. On conclura ce chapitre, avec une synthèse générale, à travers laquelle nous allons vérifier la véracité des objectifs qu'on avait fixés avant d'entreprendre nos recherches.

Enfin, ce travail se termine par une conclusion générale, dans laquelle nous fournirons une analyse générale sur notre travail.

**CHAPITRE I : RÉALITÉ SOCIOLINGUISTIQUE DU MILIEU
SOCIO-PROFESSIONNEL EN ALGÉRIE**

La confrontation des réalités linguistiques en Algérie aux instructions législatives, de ce fait ce chapitre consiste à délimiter le champ théorique et conceptuel de notre étude, pour cerner l'ensemble des notions qui servent à situer notre enquête par rapport aux différents domaines de la sociolinguistique et à préciser son cadre théorique.

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. A partir de l'indépendance, en 1962 et pendant des années, ce pays a été « officiellement » monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale. Mais cela n'a pas empêché la présence sociale d'autres langues. Ces dernières ont longtemps « combattues » pour leur survie.

Malgré le statut équivoque de la langue française en Algérie, l'usage de cette langue a connu une importante extension après l'indépendance. Même s'il représente une langue étrangère, il continue d'être un outil de communication professionnelle dans beaucoup de secteurs d'activité (milieu de la recherche universitaire scientifique et technique notamment, domaine économique et commercial, les administrations publiques ...etc.).

1. L'administration publique en Algérie

L'administration publique algérienne est parmi les domaines professionnels en Algérie où la langue française représente comme une langue de fonctionnement et outil de communication à différents degrés et à différentes fréquences.

1.1. La notion de l'administration

L'administration est en premier lieu « *l'action d'administrer des affaires publique ou privées ; gestion. L'administration publique est l'ensemble des services de l'Etat (avec une majuscule) ; ensemble des fonctionnaires chargés d'un service public* ». ²

Donc l'administration est un établissement étatique spécialisé sert à servir le public à travers un ensemble des fonctionnaires.

De ce fait MISSOUM Sbih déclare que « *...l'administration s'impose comme un quatrième pouvoir qui n'est pas forcément le plus faible..., l'administration reste bien la manifestation la*

²<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/administration/1130#:~:text=Action%20d'administrer%20des%20affaires,On%20dit%20aussi%20Administration%20publique.> [Consulté le 01 mai 2021 à 15 h 4].

*plus concrète du pouvoir. C'est par elle, à travers elle, que le pouvoir s'exprime dans la vie quotidienne ».*³

Cette citation nous montre que L'administration publique assure les activités menées presque exclusivement par des agences gouvernementales, et réalisés par une combinaison de services de l'État, des autorités réglementaires et d'autres institutions juridiques et politiques.

1.2. Histoire et enjeux politiques de l'administration algérienne

L'administration est, comme nous l'avons déjà mentionné, un service public, depuis l'époque du colonialisme français. Par ses fonctions et son rôle à jouer, elle sert à la fois l'administrateur, l'administration et l'administré. A l'époque coloniale, elle était beaucoup au service des colons.

BOUDENE Saïd dit que :

*« Le développement visait toutes les structures de tous les secteurs économiques et des services. La France cherchait un équilibre, un développement et une justice sociale pour les colons et les Européens installés à travers tout le territoire. Donc, elles étaient au service des Européens tels que colons, les civils et les militaires. »*⁴

Cette citation nous affirme que ces administration qu'ont été crée de la France servaient les colons installées sur le territoire de sa compétence : la compétence territoriale. Comme veillaient sur les intérêts de la France et ses protégés. Pour le service soit à la haute, elles développaient les relations et la communication entre les administrés et l'administration. La France a construit par mimétisme une administration analogue à la sienne dans une colonie dont elle polît à servir les Européens tels que colons, les civils et les militaires

1.3.Le français dans l'administration au lendemain de l'indépendance

Selon Khaoula Taleb-Ibrahimi,

³ MISSOUM, Sbih. *L'administration publique algérienne*. Paris : ed Hachette, p.13. Disponible en ligne sur : <https://excerpts.numilog.com/books/9782706263866.pdf> [Consulté le 01 mai 2021 à 16 :06].

⁴ BOUDENE, Saïd. *L'usage du français dans les administrations publiques algériennes : Administration à caractère technique et administration à caractère commun*, thèse de Magistère, université de Ouran 2, 2015, p. 36.

« Paradoxalement, c'est après l'indépendance que l'usage du français s'est étendu ; on a même parlé de francisation à rebours (...) en faisant appel à tous les Algériens diplômés ou instruits (et ils l'étaient dans leur majorité en français), à la coopération internationale (surtout française), un état de bilinguisme de fait sinon de droit a été institué dans la société en général »⁵.

Quant à l'anthropologue et historien Gilbert Grandguillaume qui s'est intéressé dans ses études et recherches à la politique d'arabisation de l'Algérie depuis 1962, il évoque la situation de l'administration algérienne au lendemain de l'indépendance en ces termes :

« Il faut, à ce sujet, noter qu'au lendemain de l'indépendance, l'administration publique du pays était restée totalement francisée. Les 100 000 fonctionnaires algériens formés par la France constituaient une redoutable force de résistance à l'arabisation, mais le régime algérien ne pouvait pas se passer de ses fonctionnaires. Il a donc fallu composer avec ces derniers et procéder par étapes, car les fonctionnaires tendaient à s'opposer à la transformation de l'administration coloniale en celle d'un État arabo-musulman »⁶

Les deux dernières citations affirment que durant la période suite à l'indépendance, la langue française a eu un statut privilégié dans le domaine professionnel, notamment administratif, mais était désormais en situation concurrentielle avec l'arabe qui commençait à opérer son retour dans le champ officiel en étant proclamé langue nationale et donc utilisable obligatoirement dans les situations communicatives formelles en milieu professionnel. Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère mais ce statut officiel reste absolument « théorique » et « fictif » et en contradiction avec ce que nous montre l'environnement socioprofessionnel.

2. Politique linguistique et culturelle d'un Etat indépendant

2.1. Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

Selon Jean-Louis CALVET, une politique linguistique « est l'ensemble des choix conscients effectuée dans le domaine des rapports entre langue et vie. »⁷

Chez Henri BOYER,

« L'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de planification linguistique : tantôt elles sont considérées comme des variantes

⁵ K. Taleb-Ibrahimi. *les algériens et leur(s)langue(s)*, éd, ELHIKMA, Alger 199, p. 39.

⁶ G. Grandguillaume. « Algérie, la politique linguistique d'arabisation », URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-3Politique_ling.htm [Consulté le 03 mai 2021 à 16 :23].

⁷ CALVET, Louis-Jean. *La sociolinguistique*. Paris : PUF. Collection que sais-je ?. 1993, p.111-112.

d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspective qui sont ceux d'une politique linguistique. »⁸

La notion de *politique linguistique*, appliquée en général à l'action d'un État, désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet État en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique.

2.2. Politique linguistique en Algérie

2.2.1. La situation linguistique

2.2.1.1. L'arabisation

Comme le titre peut l'indiquer, dans le domaine d'administration en Algérie, l'usage du français est opposé à celui de l'arabe. A. Moatassime dit qu'il s'agit d'un duel entre son arabisation et le maintien de la langue française « *il est apparait à tout les niveaux, non seulement dans les administrations publiques ou privées, mais aussi dans la correspondance administrative, les imprimés, les procès verbaux, les quittances de loyer, d'eau, d'électricité, les opérations bancaires...le dualisme administratif semble toutefois plus accentué en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc* »⁹.

En effet l'arabisation des administrations n'a pas eu des résultats palpables comme dans l'enseignement et l'environnement : « *En Algérie, où l'administration était entièrement francisée au lendemain de l'indépendance en 1962, la tâche s'annonçait plus ardue. D'autant que le système éducatif ne produisait guère de cadres arabisants, même parmi les algériens* »¹⁰. Le même auteur poursuit sa réflexion en disant qu'avant d'arabiser les administrations, il fallait arabiser ses fonctionnaires car ils avaient une très faible connaissance de l'arabe classique après l'indépendance.

⁸ BOYER, Henri. *Sociolinguistique : territoires et objet*. Paris : Lausanne. 1996, p.23.

⁹ Moatassime. *Arabisation et langue française au Maghreb*. 1992, I.E.D.E.S. P36.

¹⁰ Ibid

2.2.1.2. *Fondements idéologiques*

L'identité culturelle arabo – berbère et musulmane peut être mise en cause par plusieurs facteurs. Ces mêmes facteurs sont les sources de problèmes, liés au sujet de la discorde et de la surenchère idéologiques. Ces dernières regroupent plusieurs facteurs dont :

- L'enjeu politique,
- L'objet de tensions,
- L'objet de conflits idéologiques,
- L'objet de polémique entre politiciens et intellectuels,
- L'objet de polémique entre arabisants, francisants et barbarisants,
- La gestion de la question des langues et de la culture en Algérie.

En Algérie, l'arabe classique langue officielle est associée à des représentations de valeurs sacralisantes : langue de Coran, langue nationale, symbole de la culture et d'unité nationale « *l'islam et la langue arabe ont été utilisés comme forces de résistance et d'opposition à la politique de déculturation et de désarabisation du peuple algérien mais aussi comme facteurs de cohésion et d'union* »¹¹.

L'imposition de la langue officielle a influencé les représentations qu'ont les locuteurs algériens vis-à-vis de la langue française « *Ce qui s'est traduit sur le terrain social et culturel par le clivage et l'opposition idéologique et linguistique entre élites arabisantes et francisantes* »¹²

2.2.1.3. *La francophone*

Même si le français était au début la langue du colonisateur, à l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations. C'est à cette situation que HAGEGE C. se réfère pour affirmer que le français est une langue qui requiert une importance cruciale dans les pays anciennement colonisés, il souligne que :

« La plupart d'entre eux avait pourtant combattu la France coloniale, avec les armes mêmes que leur avait données les écoles de la France, c'est-à-dire sa langue et sa culture. Mais une fois que la France qui n'avait plus les moyens

¹¹ QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD- BENCHERFRA Y., *Le français en Algérie- lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Editions Duculot, 2002., P.44

¹² TALEB IBRAHIMI K. : *Op.cit.*, P. 61

d'avoir un empire colonial, a négocié l'indépendance de ces pays, leurs élites sont restées non seulement des passionnées de la France et de sa culture, mais sont également devenues demandeuses de langue française. Les français ont progressivement compris qu'ils étaient les dépositaires et non les propriétaires. Aujourd'hui encore, ce sont les pays francophones qui sont les fers de lance de ce mouvement en faveur du français »¹³.

C'est ce qui est affirmé judicieusement par KATEB Y. « *c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne* »¹⁴.

L'Algérie est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie. Ce refus vis-à-vis de la francophonie soulève souvent de lancinantes interrogations et repose continuellement la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société.

Au Sommet de Beyrouth en 2002, le chef de la diplomatie algérienne BELKHADEM Abdelaziz a déclaré qu'il est « *pour l'enseignement de la langue française dès la première année à condition que le français ne soit pas une langue d'enseignement qui étoufferait la langue arabe* »¹⁵. La préservation, la promotion et l'épanouissement de la langue arabe est pour l'Algérie un devoir, avec toute l'ampleur et la profondeur qu'impose le terme. Le français devient, de ce fait, un instrument qu'il faut absolument exploiter, à chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt du pays. Le chef de la diplomatie ajoute « *qu'il faut reconnaître que tout le territoire algérien parle français* »¹⁶. Conscient de la situation du pays, il n'avait aucun complexe pour l'adhésion de l'Algérie à la francophonie. Quant au président de la république algérienne BOUTEFLIKA Abdelaziz a affirmé que « *l'Algérie a payé encore plus lourdement la récupération de sa personnalité qu'une longue domination coloniale avait gravement mise en danger* »¹⁷. Son souci, à travers ce rappel, est d'affirmer qu'il n'a pas été facile pour le peuple algérien « *de renouer avec ses origines et ceci explique en grande partie notre attachement sourcilieux à tout ce que nous considérons comme les fondements de notre algérianité et de notre arabité* »¹⁸.

¹³ HAGEGE C.: Une autre manière de concevoir et de dire le monde, entretien sur TV5:

http://www.diplomatie.gouv.fr/label_france/FRANCE/INDEX/i26.htm, [consulté le 03/05/2021 à 17 :16].

¹⁴ KATEB Y. : cité par NYSSSEN H., *L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue, in jeune Afrique*, collection B, Arthaud, Paris, 1970, P.77

¹⁵ BELKHADEM A., le Quotidien d'Oran, 19 octobre 2002

¹⁶ Ibid

¹⁷ BOUTEFLIKA A., le Quotidien d'Oran, 19 octobre 2002

¹⁸ Ibid

2.2.1.4. *Evolution de la politique linguistique et culturelle en Algérie*

Les diverses constitutions successives depuis 1963 sont constantes sur ce plan: l'islam est la religion de l'État et l'arabe, sa langue nationale et officielle. Après l'explosion de 1988, on est passé du monolinguisme à la reconnaissance officielle du tamazight. Le Parlement algérien a adopté, en avril 2002, une modification constitutionnelle instituant le berbère comme langue nationale. Avec cette reconnaissance du tamazight, on est passé timidement à la reconnaissance pragmatique du français, le discours du président de la république algérienne, BOUTEFLIKA Abdelaziz, au sommet de la francophonie à Beyrouth (1999) est significatif « *L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française* »¹⁹.

Après l'indépendance, l'Algérie a adopté la politique d'arabisation traduit par la récupération des référents culturel, identitaire et linguistique qui visait l'intensification des mesures d'arabisation par la mise en place des premiers organes de contrôle l'ordonnance du 20/01/70 qui portait sur l'extension de l'obligation pour un fonctionnaire de connaître la langue nationale (arabe), ainsi l'Algérie a proclamé clairement les articles 5 et 6 de la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 pourtant très clairs à ce sujet, interdisant toute autre langue que l'arabe dans les textes officiels et les délibérations des assemblées publiques. L'impact de la domination linguistique coloniale a fait du français, après l'indépendance, la première langue étrangère à jouir d'un statut de langue véhiculaire. Sur le plan formel, elle est définie comme la première langue étrangère, mais elle reste dominante dans les institutions administratives et économiques « *L'étendue de la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisant qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien.* »²⁰.

Aujourd'hui encore, le français conserve un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. Il occupe une place très importante dans l'éducation, la politique et l'administration.

¹⁹ BOUTEFLIKA A., El Watan, 01/08/ 1999

²⁰ QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRADBENCHERFRA Y., Op.Cit, P. 37

Pour ces raisons, l'enseignement et l'apprentissage du français est obligatoire dans les établissements scolaires algériens dès la troisième année primaire.

2.2.2. *La planification linguistique*

Pour BOYER.H « *la planification linguistique est la mise en œuvre de la politique linguistique par le passage du politique à l'action* »²¹

En effet, chaque pays a une politique linguistique, cette politique ne peut pas être pratiquée sans qu'il y ait une planification linguistique, c'est-à-dire la mise en action des nouveaux termes, c'est ce qu'on appelle la planification linguistique, elle peut être considérée comme des solutions aux problèmes qui sont relativement liés aux statuts de langues, cette notion a été définie par plusieurs spécialistes, ces définitions ont été effectuées sur trois plans : sur le plan linguistique et politico-administratif, politique ou administratif et linguistique.

2.2.2.1. *Sur le plan linguistique et politico-administratif*

Karam (1974 : 105) définit la planification linguistique comme une « *activité visant à résoudre des problèmes linguistiques, généralement à l'échelle nationale, et axée soit sur la forme, soit sur l'utilisation de la langue, soit sur les deux* ». Elle est aussi définie selon Weinstein (1983 : 55) comme « *une initiative gouvernementale officielle, délibérée, durable et à long terme, visant à changer le statut ou les fonctions d'une langue dans la société, afin de résoudre des problèmes de communication* ». ²²

2.2.2.2. *Sur le plan politique ou administratif*

Pour Fishman (1974 : 79) l'expression « planification linguistique » se réfère à la « *recherche organisée de solutions aux problèmes linguistiques, principalement au niveau national* ». ²³

2.2.2.3. *Sur le plan linguistique*

²¹ BOYER.H, *Sociolinguistique. Territoires et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996, p.23

²² Weinstein, Brian. *The Civic tongue: Political Consequences of Language Choice* New York; Longman MG. 1983.

²³ Fishman, Joshua, (ed), *Advances in Languages Planning*: The Hague: (1974) Mouton, 1974.

Pour Gorman (1973 : 79), l'expression « planification linguistique » signifie : « *les mesures prises pour sélectionner, codifier et, dans certains cas, élaborer les normes orthographiques, grammaticales, lexicales ou sémantiques d'une langue, et pour diffuser le corpus convenu* »²⁴. Et selon Haugen (1969 : 701) la planification linguistique « *couvre le travail de normalisation des académies et des comités linguistiques, toutes les formes de ce qu'on appelle généralement la culture linguistique, et toutes les propositions relatives à la réforme ou à l'uniformisation des langues* ». ²⁵

D'après ces définitions, nous avons constaté que la planification linguistique sert à résoudre le système linguistique dans une société, elle est une activité qui aide à créer de nouvelles langues et normes linguistiques.

2.2.3. L'aménagement linguistique

L'aménagement linguistique est considéré comme la régulation de l'usage des langues en particulier et l'avenir de la société en général, elle est relié aussi à l'aspect culturel de l'état, elle pose toujours de plusieurs problèmes concernant l'emploi des langues.

Selon Corbeil (1980) :

*« L'aménagement d'une langue doit obéir à trois principes. Le premier concerne la façon dont une langue parvient à s'imposer dans les pratiques linguistiques d'une collectivité à l'échelle nationale; le second a trait à la façon de procéder en vue de constituer le plan d'organisation linguistique d'un État; le troisième vise la mise au point d'une stratégie originale qui permettra le passage de la situation de départ à la situation cible ».*²⁶

Le premier principe est relativement lié à l'usage de la langue, alors que le second à un rapport direct avec l'organisation de l'emploi langagier, vu que le troisième consiste à établir une stratégie qui marque l'accès d'une situation initiale à une situation finale.

²⁴ Gorman, T.P. *Language allocation and language planning in a developing nation*, in Rubin and Shuy (eds) *Language Planning: Current Issues and Research*, Washington; Georgetown University Press. 1973

²⁵ Haugen, E. *Language planning, theory and practice*, in A. Graur (ed), *Actes du Xè Congrès International des Linguistes*. Bucarest 28 août – 2 septembre 1967.

²⁶ Corbeil, Jean-Claude. *L'aménagement linguistique du Québec*. Montréal: Guérin. 1980

En guise de conclusion de ce chapitre, nous notons que notre modeste lecture de travaux et d'ouvrages concernant la réalité du français en Algérie, ainsi la politique linguistique du pays, peut nous laisser dire que le gouvernement algérien a essayé de remplacer la langue française qui à l'époque coloniale était la langue officielle de l'Algérie, elle était exclusivement utilisée dans tous les domaines notamment dans les administrations, quelque soit le secteur, par la langue arabe qui est rompue à son tour en tant que la langue de la religion, mais la réalité la situation linguistique sur terrain n'est pas vraiment répondu à ce que les textes législatifs portants, alors que l'existence du français en milieu administratif, après 'indépendance du pays est devenu une condition pour bien mener la tâche professionnelle.

CHAPITRE II : LE PAYSAGE
SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGÉRIE

Nous présenterons des informations qui sont en relation avec notre thème de recherche, pour assurer une meilleure compréhension du sujet traité par notre étude portant sur l'usage du français dans le milieu professionnel.

De ce fait ,nous aborderons la situation sociolinguistique en Algérie , comme un point de départ nous commençons par la définition de la sociolinguistique et quelques concepts clés de cette dernière comme la variation sociolinguistique , le bilinguisme , la diglossie ainsi que l'interférence des langues puis on va traité la situation sociolinguistique en Algérie qui est notre centre d'intérêt.

1. La sociolinguistique

Un groupe de chercheurs (Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson, etc.) dans les années 1960 aux USA ont élaboré la sociolinguistique autant que discipline constituée, Leur approche peut se résumer comme suit : « *Etudier qui parle quoi, comment où et à qui* »²⁷

La sociolinguistique a partir de la fin des années soixante devient un champ important, une discipline qui commence a changé les choses et aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. William Labov, l'un des pères fondateurs de cette discipline qui était contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Il considère : « *Qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* »²⁸

On peut dire que la sociolinguistique est une filière relativement récente de la linguistique qui étudie la relation entre les phénomènes sociaux et les phénomènes linguistiques.

Selon le sociolinguiste Christian Baylon,

« La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements de la communauté linguistique port sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques... Elle s'est

²⁷ FISHMAN J. *Sociolinguistique*, Nathan, Paris. 1971, p.159

²⁸ LABOV W. *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976, p.258.

donné primitivement pour tâche de décrire différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. »²⁹

Donc la sociolinguistique est tout simplement la discipline qui étudie le langage dans son contexte socioculturel.

2. Quelques concepts clés de la sociolinguistique

La sociolinguistique est une discipline très vaste, et parmi ses concepts clés :

2.1. La variation sociolinguistique

En faisant allusion à la sociolinguistique qui est définie comme : « *L'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leur fonction, et les caractéristiques de leurs locuteurs* »³⁰

Nous voulons à travers cette discipline aborder un phénomène très important et qui fait l'objet d'étude de recherches sociolinguistiques intenses, le phénomène en question est « *la variation linguistique* ».

Selon Jean DUBOIS : « *la variation est le phénomène par lequel dans la pratique courante une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donnés identiques à ce qu'elle est à une autre époque dans un autre lieu, dans un autre groupe social* »³¹

Donc toutes les langues en général sont touchés par la variation linguistique et connaissent des changements perpétuels à travers le temps, elles se modifient et se changent selon les besoins humains.

LABOV, le père de l'approche variationnelle en sociolinguistique, distingue quatre types de variation:

a. *Variation diachronique (liée au temps)* : c'est l'évolution de la langue par rapport à l'histoire (par exemple: le français du XVIIe s/du XXIe s.).

²⁹ BAYLON, Christian. *Sociolinguistique : société, langue et discours*. Paris : Nathan. 1991, p.35.

³⁰ FISHMAN J-A, *Sociolinguistique*, Ed. Nathan-Labor, Paris, 1971, p. 20.

³¹ DUBOIS J et all, *Op-Cit*, p. 504.

b. *Variation diatopique (joue sur l'axe géographique)* : c'est la variété linguistique spatiale et régionale (comme en France/au Canada/en Afrique; à Paris/ à Marseille) que l'on connaît des dialectes et des régiolectes.

c. *Variation diastratique (classe sociale)* : c'est la variété linguistique selon le niveau social et démographique (comme la langue des jeunes/des personnes âgées, ruraux/urbains, professions différentes, niveaux d'études différentes...).

Dans ce cas-là, nous connaissons ce qu'on appelle le sociolecte (la variation liée à la position sociale) et le technolecte (variation liée à la profession ou à une spécialisation).

d. *Variation diaphasique (situationnel)* : elle correspond au style de la langue selon les situations de discours.

2.2. Bilinguisme

Ce concept de Bilinguisme été l'objet de plusieurs études et réflexions mais il reste toujours ambiguë, à cause de quelques difficultés.

Selon MOUNIN :

« Il existe un certain flou terminologique concernant le mot. Certains le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme ... D'autres auteurs -les plus nombreux- considérant que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font du bilinguisme un emploi générique. »³²

BLOOMFIELD à son tour défini le bilinguisme comme le suit : *« La compétence de locuteur natif dans deux langues »³³*

Dans le Petit Larousse de la langue française il est défini comme étant une: *« Pratique de deux langues par un individu ou une collectivité. »³⁴* . Et presque la même définition est reprise dans Le Petit Robert.

³² MOREAU M-L. *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, 1997, p.61.

³³ BLOOMFIELD. *La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, DYALANG FRE 2787 CNRS., Université Rouen, p.02
<https://www.yumpu.com/fr/document/view/17326984/la-problematique-du-plurilinguisme-et-du-pluriculturalisme> [Consulté le 01/05/2021]

³⁴ *Le Petit Larousse*, 2008.

Donc d'après les définitions citées, le bilinguisme est l'utilisation de deux langues différentes par un individu ou comme la présence de deux codes linguistiques dans une même communauté. Et le plurilinguisme c'est l'usage de plusieurs langues au sein d'un groupe.

2.3. *Plurilinguisme*

Louis Jean CALVET à propos du plurilinguisme :

« Le monde est plurilingue en chacun de ses points (...) et les communautés linguistique se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ce contact peut-être l'individu (bilingue ou en situation d'acquisition) ou la communauté, et le résultat de ce contact est l'un des premiers objets d'études de la sociolinguistique »³⁵

Et R. CHAUDESON le définit comme : « *La coexistence de plusieurs langues au sein d'un même Etat.* »³⁶

Ainsi TRUCHOT désigne par ce concept : « *La coexistence de plusieurs systèmes linguistiques et de communautés linguistiques dans une aire géographique donnée* »³⁷

D'après ces définitions on peut dire que le plurilinguisme désigne la coexistence de plusieurs langues et en général c'est l'utilisation de plusieurs langues par une personne ou d'une communauté face aux différentes situations de communications.

2.4. *Diglossie*

Le mot « diglossie » est emprunté au grec, il se compose de deux éléments : **di-** signifie « deux » et **-glossie** issue du grec ancien « glossâ » qui signifie « langue ».

Plusieurs définitions ont été accordées à ce concept. La notion de diglossie a été évoquée pour la première fois par Jean PSICHARI dans un article édité dans *Mercure de France* en 1928 :

³⁵ Guemperz j. *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Ed Le Harmattan, Université de Lyon, 1989, P.59.

³⁶ CHAUDESON .R, in, *La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, DYALANG FRE 2787 CNRS., Université Rouen.
<https://www.yumpu.com/fr/document/view/17326984/la-problematique-du-plurilinguisme-et-du-pluriculturalisme> [Consulté le 01/05/2021])

³⁷(TRUCHOT .C, dans LAROUSSE F., *La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, DYALANG FRE 2787 CNRS., Université Rouen.)

« La diglossie ne consiste pas seulement dans l'usage d'un double vocabulaire [...] ; la diglossie porte sur le système grammatical tout entier. Il y a deux façons de décliner, deux façons de conjuguer, deux façons de prononcer ; en un mot, il y a deux langues, la langue parlée et la langue écrite »³⁸

Jean PSICHARI contribue la notion de diglossie à la présence de deux variantes (écrite, parlé) d'une même langue dans un pays.

Grâce au linguiste américain Charles FERGUSON dans un article intitulé « diglossia » en 1959, Le mot diglossie est devenu standard. Ferguson définit la diglossie :

« La diglossie est une situation linguistique relativement stable, où, en plus de la ou des variétés acquises en premier, on trouve aussi une variété superposée, très divergente et hautement codifiée, souvent plus complexe au niveau grammatical, et qui est le support d'une vaste littérature écrite et prestigieuse. Cette variété est généralement acquise dans le système éducatif, et utilisée plus souvent à l'écrit ou dans les situations formelles du discours. Elle n'est pas cependant utilisée par aucun groupe de la communauté dans la conversation courante »³⁹

Pour lui, l'égalité entre les langues est impossible et la diglossie se limite à une dichotomie qui sépare deux variétés la variété haute (H) et la variété basse (B).

-La variété (H) haute : est valorisée, prestigieuse, c'est la langue de la culture, de la littérature et des relations formelles.

-La variété (B) basse : est péjorée, c'est la langue de la vie quotidienne, réservée à la communication ordinaire.

Huit ans après FERGUSON, Joshua FISHMAN reprend le terme de diglossie, Selon FISHMAN :

« La diglossie existe non seulement dans les sociétés multilingues qui reconnaissent officiellement plusieurs langues, non seulement dans les sociétés qui utilisent à la fois des variétés dites vulgaires et d'autres classiques, mais aussi dans les sociétés qui emploient différents dialectes ou registres, diverses variétés linguistiques fonctionnellement différenciées pour l'un et l'autre motif. »⁴⁰

³⁸ Psichari, Jean : *Un pays qui ne veut pas de sa langue*. Mercure de France, tome 207, 1928, pp. 63-121.p.66.

³⁹ C. Fergusson, DIGLOSSIA, *Word*. Vol. 15 n°2, P. 336, cite par J. GARMADI, PUF, 1981, P, 139.

⁴⁰ FISHMAN, (Joshua), *Sociolinguistique*, Ed. Nathan-Labor, Paris Bruxelles, 1971. P. 88.

FISHMAN s'inscrit dans le même axe que FERGUSON. Donc il reprend la dichotomie entre la variété haute et la variété basse mais ne limite pas la diglossie par la présence des variétés de la même langue. Pour lui la notion de diglossie peut se référer à toutes les situations où des langues complètement différentes sont présentes dans une même société malgré la variation de leurs origines.

2.4.1. La situation diglossique de l'Algérie

Nous avons la langue arabe qui se présente sous deux variétés, l'une est valorisée, normée. Comme elle est aussi une langue officielle et nationale ce qui signifie qu'elle est la variété haute « arabe classique ».

Nous avons ainsi la langue marginalisée. C'est la langue maternelle de la plus part des arabophones connue sous l'appellation de « l'arabe dialectal » donc considéré comme la variété basse.

Donc la situation diglossique de l'Algérie s'inscrit dans la conception de FERGUSON, la langue arabe dans notre pays reflète réellement la définition attribuée par le linguiste FERGUSON à la diglossie.

2.5 L'interférence des langues

CALVET.J-L en 1998 reprend la définition de Weinreich comme le suit :

« L'interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.). »⁴¹

L'interférence peut être involontaire ou inconsciente, parce qu'elle permet de combler des lacunes de langue d'un locuteur bilingue qui trouve des difficultés à couvrir l'ensemble de son discours dans sa langue maternelle.

D'après cette définition et selon Weinreich on peut distinguer trois types d'interférences :

1-Les interférences phoniques : consistent à introduire des phénomènes appartenant à la langue source dans la langue d'accueil qui ne la possède pas.

⁴¹ Weinreich U. cité par L.J.Calvet., *Sociolinguistique*, Ed .PUF, 1996, p23

2-*Les interférences syntaxiques* : consiste à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A.

3- *Les interférences lexicales* : il s'agit d'introduire des éléments lexicaux de langue A. Ils sont introduits tout en gardant leurs caractéristiques morphologiques, c'est presque comme une traduction mot à mot. Donc l'interférence lexicale peut facilement devenir un emprunt.

3. La situation sociolinguistique en Algérie

« Le Maghreb, et donc l'Algérie a de tout temps par sa situation géographique et son histoire mouvementée ? Était en relation avec l'autre, avec les étrangers à des degrés et des moments divers, relations qui ont permis aux langues utilisées par ces étrangers d'être en contact plus ou moins long avec les locuteurs maghrébins et donc avec les variétés propres »⁴²

La succession des conquêtes et des plusieurs invasions étrangères comme : la civilisation phénicienne, carthaginoise, numidienne ensuit et romaine. Sans oublier l'arrivée des français ont laissé leurs traces de civilisation, leurs influences culturelles et sociales sur notre pays, été a donné naissance à une grande richesse linguistique.

La diversité du marché linguistique est traduite par la présence de plusieurs langues : l'arabe dialectale, langue maternelle de la majorité des Algériens et l'arabe classique, langue nationale et officielle des Algériens. Le français, langue imposée par le colonisateur et le tamazight, langue pratiquée par une région particulière, et qui est devenu une langue nationale et officielle.

C'est ce que confirme RAHAL.S en disant que :

« La situation sociolinguistique en Algérie est toujours problématique, elle peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme puisqu'elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le tamazight et le français »⁴³.

⁴² Khaoula, Taleb Ibrahim, (1997), *les algériens et leur(s)langue(s)*, éd, ELHIKMA, Alger. P.34

⁴³ Rahal safia, *la francophonie en Algérie : mythe ou réalité*, disponible en ligne sur <http://w.w.w.initiatives.refer.org/initatives-2001/notes/sesses610.htm>. [consulté le 05 /05/ 2021].

3.1. *L'arabe et son statut*

L'Algérie un pays plurilingue et l'arabe est parmi les langues qui sont en présence en ce pays, « *La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du Texte C'est-à-dire du texte coranique* »⁴⁴.

L'arabe est une langue sacré et figée, par laquelle le coran a été révélé.

L'Algérie est considéré comme un pays arabo-musulman, après l'indépendance lorsque l'institution algérienne a attribué à l'arabe classique le statut d'une langue officielle et nationale. L'arabe classique est essentiellement utilisé dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'Etat, en plus de sa fonction religieuse.

L'arabe avec ses différentes variétés joue un grand rôle en Algérie, on ne peut pas parler de l'arabe en Algérie sans parler de ses deux formes : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

3.1.1. *L'arabe classique*

« *C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »⁴⁵

L'arabe classique appelé aussi coranique ou littéraire comme on a déjà mentionné c'est une langue sacré, c'est la langue de l'Islam, la langue du Coran, la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la langue la plus puissante en Algérie.

« *La notion exprimée par arabe littéral se précise par opposition à arabe dialectal. Elle recouvre les appellations de langue classique, de langue littéraire ou de langue savante qui sont restrictives* »⁴⁶

Sans oublier quelle est la langue nationale et officielle, et son usage fut généralisé à tous les secteurs de la vie politique : (administratif, économique, enseignement, discours religieux, littérature, presse...) , par contre elle n'est pas pratiquée dans la vie quotidienne mais on peut jamais nié son importance et sa valeur au sien de notre pays .

3.1.2. *L'arabe dialectal*

« *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72% de la population algérienne* »⁴⁷

⁴⁴ BOUDJEDRA, R., *Le FIS de la haine*, Editions Denoël, Paris, 1992/1994.

⁴⁵ K.TALEB IBRAHIMI, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El Hikma, Alger, 1995, p05.

⁴⁶ Khaoula. Taleb Ibrahim, *les algériens et leur(s)langue(s)*, Ed, ELHIKMA. 1997. P.29.

⁴⁷ Article 3 de la constitution algérienne de 1989.

L'arabe dialectal ou algérien c'est la langue vernaculaire (langue qui se rapport au dialecte local), elle présente la langue maternelle de la majorité des algériens. Elle est utilisée seulement à l'orale quotidiennement entre les individus au sein de la société.

« Ces dialectes arabes constituent la langue maternelle de la majorité du peuple algérien (du moins pour les arabophones d'origine), la langue de la première socialisation de la communauté de base. C'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif »⁴⁸

Donc elle est transmise oralement et il n'existe ni d'œuvres littéraires ni journaux en arabe dialectal, absence totale des traces écrites dans la langue dialectale.

3.2. *Le tamazight (berbère)*

« Les dialectes berbères actuels sont le prolongement des plus anciennes variétés connues au Maghreb ou plutôt dans l'aire berbérophone, qui s'étend dans l'Égypte au Maroc actuel et de l'Algérie au Niger actuel, ils en constituent le plus vieux substrat linguistique et de ce fait, sont en Algérie, la langue maternelle d'une partie de la population »⁴⁹

Tout comme l'arabe dialectal, la langue berbère est une langue maternelle pour les berbérophones, elle a subi l'impacte de la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique, dans le but d'une unification nationale. Cette dernière se manifeste en Algérie sous la forme de variétés régionales.

T.ZABOOT confirme : *« Le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement »⁵⁰*

Et c'est ce qui a poussé les berbérophones à revendiquer un statut officiel pour leur langue.

En avril 2002, une modification institutionnelle a été adoptée par le parlement algérien et le berbère devient une langue nationale et par la suite une langue enseignée à l'école. En 2016, une révision de la Constitution algérienne ajoute l'article 4, reconnaissant le « tamazight » comme langue officielle⁵¹.

⁴⁸ Khaoula, Taleb, Ibrahim, *ibid*, les algériens et leur(s) langue(s), Ed, ELHIKMA . p33.

⁴⁹ Khaoula, Taleb, Ibrahim, *Ibid*. les algériens et leur(s) langue(s), Ed, ELHIKMA. p.39

⁵⁰ T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne*, 1989, p.50

⁵¹ « *Journal Officiel* » [archive], République algérienne, 7 mars 2016 [consulté le 7 mai 2021]

Par conséquent, aujourd'hui le « tamazight » est officiellement une langue nationale et officielle en Algérie.

3.3. *Le français*

La langue française a été introduite par le colonisateur français puis il a fini par s'intégrer dans un paysage linguistique Algérien, c'est une langue étrangère dans la société algérienne.

« Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe consacrée langue nationale, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère. Mais ce statut officiel reste absolument théorique et fictif : en effet, jusque dans les années 70, le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française »⁵²

La langue française n'est pas uniquement un héritage de cent trente-deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne et occupe une place à la fois symbolique et linguistique.

«Même si le français était au début la langue du colonisateur. A l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations »⁵³

3.3.1. *Le français avant l'indépendance*

« La propagation de l'instruction et de la langue française comme le moyen le plus efficace de faire des progrès à notre domination dans ce pays...le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français(...) qui ne peut manquer de s'étendre parmi les indigènes, surtout si la génération nouvelle vient en foule s'instruire dans nos écoles »⁵⁴

Dès la première année de la colonisation, le colonisateur avait imposé la langue française et c'était la langue de travail et de fonction dans des divers domaines en Algérie (administratif, culturel, économique, etc.) et diffusée aussi dans un système d'enseignement en voie d'expansion.

« Le français, langue imposée au peuple algérien par le feu et le sang, a constitué un des éléments fondamentaux utilisés par le pouvoir colonial pour

⁵² (Queffelec A., Derradji Y. et al, *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, éditions Duculot, Bruxelles, (2002) p. 36)

⁵³(T.BEN JELOUN, *La langue de feu pour la littérature maghrébine*, in Geo n° 138, Paris, Août 1990, pp 89-90.)

⁵⁴ (*Op cit*, p 42)

parfaire son emprise sur le pays conquis et accélérer l'entreprise de déstructuration, de dépersonnalisation et d'acculturation d'un territoire devenu partie intégrante de la « mère patrie », la France. »⁵⁵

Le français durant cette période coloniale (1830-1962) était la langue dominante en Algérie, c'était la seule et unique langue officielle de l'Algérie.

3.3.2. *Le français après l'indépendance*

Après l'indépendance, les choses ont changés et il ont pris une autre tournure, l'utilisation du français est généralement réduit dans des différentes domaines et le français commence a perdre sa place au sien du pays.

« la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée »⁵⁶

Dés l'arabisation, la langue arabe a commencé à prendre la place du français qui était la langue dominante, la langue officielle. Après l'indépendance le français a été remplacé et la langue arabe est devenue la seule et unique langue officielle du pays.

« L'arabisation officielle de fait, c'est non seulement la pratique de l'arabe, mais l'exaltation de l'arabité et l'exaltation de l'unité de la religion, de l'histoire, de la langue et du devenir »⁵⁷

C'est vrai que l'Etat algérien à arabiser le pays mais la langue française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et à tous les niveaux, économique, social et éducatif. Le français garde toujours son prestige dans la réalité algérienne malgré son statut de langue étrangère et cela est le résultat de cent trente-deux ans de forte présence de la constitution française lors de la colonisation. De ce fait, elle est une langue étrangère privilégiée.

Et par Conséquence, l'Algérie nouvellement indépendante se caractérise par une diversité linguistique héritée de son histoire.

3.4. *L'anglais*

⁵⁵ IBRAHIMI-TALEB, K. *Op.cit.* 2004 : p 207-218

⁵⁶ T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne*, 1989, p.91

⁵⁷ Khaoula, Taleb, Ibrahim, Ibid. *les algériens et leur(s)langue(s)*, Ed, ELHIKMA , p252

L'anglais jouit d'un statut de deuxième langue étrangère en Algérie après le français. Elle bénéficie d'une image moderne ; elle est ressentie comme une langue adaptable et non figée, et en Algérie elle n'est enseignée qu'au cycle moyen, à partir de la 1ère année moyenne.

C'est la langue de la mondialisation et de la puissance économique et politique dans le monde entier. C'est aussi la langue la plus parlée et la plus utilisée dans les recherches scientifiques et techniques, les Algériens s'intéressent de plus en plus à son apprentissage.

En 1993, Les arabophones ont imposé la langue anglaise comme première langue étrangère enseignée, dès la quatrième année du primaire, mais cette mesure a été laissés comme un choix pour les parents et elle n'a pas duré longtemps : elle a été appliquée en 1994 dans des établissements pilotes et elle a été généralisée dans toutes les écoles primaires à partir de 1998, puis deux ans plus tard elle a été abandonnée.

« Une enquête du ministère de l'éducation nationale a révélé que 71.07% des parents souhaitent que leurs enfants apprennent en premier le français alors que 28.7% des parents sont plutôt favorables à l'anglais comme première langue étrangère apprise à l'école. »⁵⁸

L'échec de cette mesure ne veut pas dire que l'anglais ne peut pas être la première langue étrangère en Algérie, parce que la réalité et la place de cette langue chez la jeune génération dit le contraire et fait preuve d'un futur différent en Algérie.

Les Algériens accueillent favorablement l'expansion de l'anglais perçu non seulement comme une langue plus simple mais également comme un véritable atout dans l'évolution professionnelle.

⁵⁸ Asselah-Rahal, S., Mifidène, T. & Zaboout, T. 2007. « *Le contexte sociolinguistique en Algérie* ». In S. Asselah-Rahal & P. Blanchet, (s/s dir.), « *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique* », Éditions Modulaires Européennes InterCommunication. SPRL : 16.

Ce chapitre a été consacré en premier lieu aux définitions de quelques concepts clés de la sociolinguistique ayant relations avec notre sujet de recherche pour bien éclairer ce dernier , et en deuxième lieu à la situation sociolinguistique actuelle en Algérie , nous pouvons dire à la fin de ce chapitre que les langues en Algérie cohabitent de façon à permettre aux locuteurs algériens de choisir d'utiliser telle langue dans telle situation, ces langues marque leur présence dans le cadre linguistique algérien.

**CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE, RECUEIL ET
ANALYSE DES DONNÉES**

Après avoir terminé nos deux premiers chapitres, où nous avons traité les éléments contextuels et les concepts clés relatifs à notre thème de recherche, un troisième chapitre sera réservé à la partie pratique, se propose de cerner le choix méthodologique qui a guidé notre étude, où nous allons aborder en premier lieu la méthode utilisée dans notre recherche et les méthodes complémentaires, le déroulement de l'enquête et la méthode d'analyse ainsi les difficultés rencontrées. En second lieu, nous allons analyser et interpréter les données recueillies durant l'enquête.

1. Choix méthodologiques

Cette partie comprend la méthode et les moyens d'enquête de notre recherche sur terrain et leur déroulement.

1.1. Méthode utilisée

Le chercheur dans sa recherche scientifique dispose d'une collection de méthodes pour bien mener sa recherche, il confronte entre elles et distingue celle qui convient le mieux à ses objectifs, ce qu'il s'agit de notre modeste de travail, nous avons opté la méthode hypothético-déductive qualitative pour mener un travail d'enquête basée sur un questionnaire adressé au employés de la Direction des Services Agricoles (la DSA) de Tébessa. Les données obtenues seront accompagnées d'une analyse et une interprétation.

1.2. Déroulement de l'enquête

A présent, nous allons présenter notre terrain de recherche ainsi que le dispositif méthodologique utilisé pour recueillir nos données.

Cette partie du travail, aborde une présentation du terrain et du public visé de la recherche, aussi le déroulement de l'enquête et les différents moyens utilisés ainsi que les difficultés rencontrées au cours de cette enquête.

1.2.1. Description du terrain

Notre enquête a eu lieu dans la Directions des Services Agricoles (la DSA) de Tébessa qui est une administration publique sous l'autorité de Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, située au centre ville de la wilaya, route de Constantine – cité El

Mohafada. la DSA comprend 10 subdivisions distribuées à chacun des daïras de Cheria, EL-Ogla, Bir Mokadem, Morsott, El-Kouif, EL-Aouinet, Ouanza, El- Malabiod, Bir El-Ater et Negrine. Les services Agricoles de la wilaya sont regroupés au sein d'une direction centrale, située au centre ville de la wilaya, comportant cinq (05) Services :

- ✓ Le service de l'administration des moyens ;
- ✓ Le service de l'organisation de la production et de l'appui technique ;
- ✓ Le service de l'aménagement rural et de la promotion des investissements ;
- ✓ Le service des inspections vétérinaire et phytosanitaire ;
- ✓ Le service des statistiques agricoles et des enquêtes économiques ;

« La DSA a pour tâches essentielles, la mise en œuvre des prérogatives du Ministère au niveau de la Wilaya, notamment en ce qui concerne la mission de puissance publique, et celle relative au développement de l'activité agricole en particulier dans le sens de l'augmentation et l'amélioration des potentialités existantes. »⁵⁹

La DSA donc est une administration publique algérienne à caractère techniques.

La figure ci-après sert de repère pratique, afin de mieux cerner l'organigramme de la DSA :

⁵⁹ <http://madrp.gov.dz/ministere/structures-administratives/> [Consulté le 02 Mars 2021 à 21h :15].

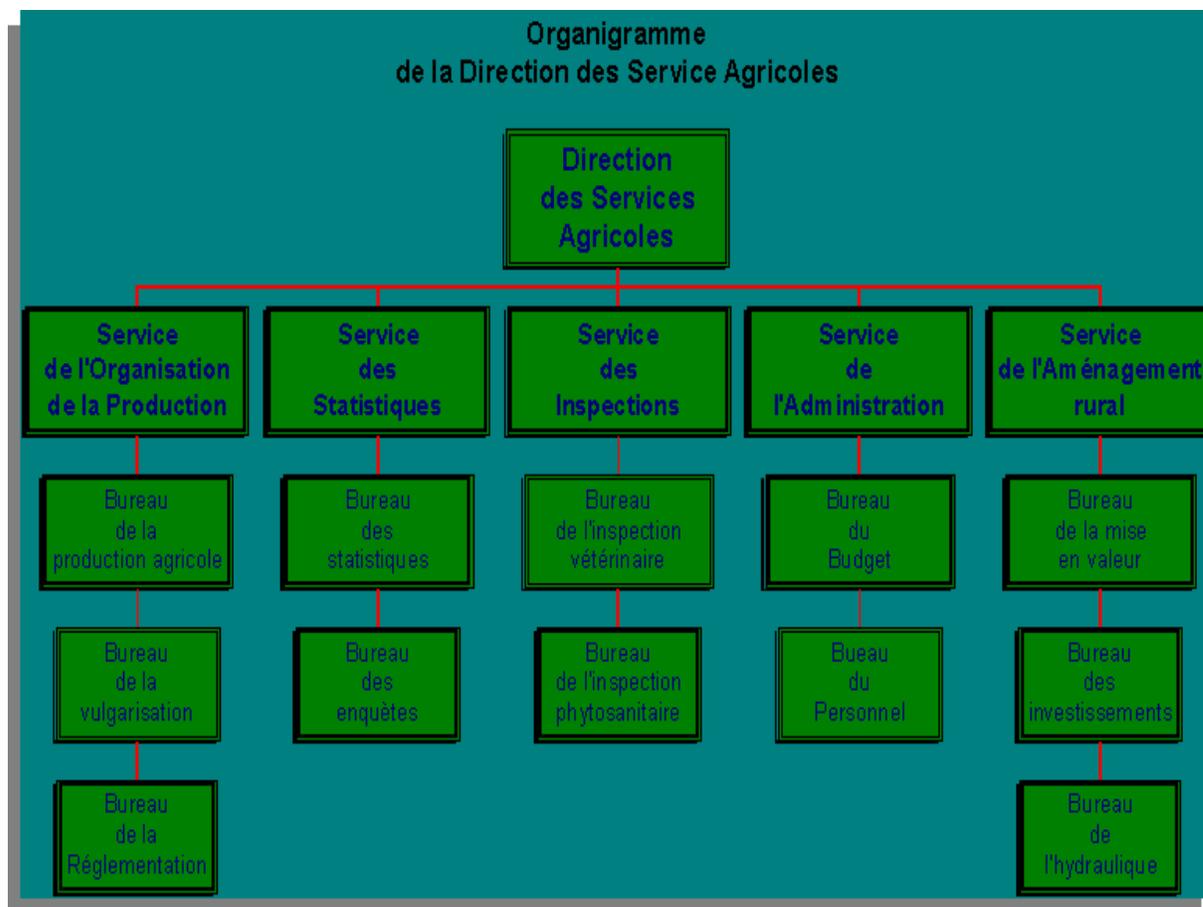


Figure 1 : représentation de l'organigramme de la Direction des Services Agricoles⁶⁰

1.2.2. Description du public visé

Notre questionnaire s'est adressé aux employés de la DSA de Tessa qui sont au total de 90 employés, repartis en deux catégories corps technique et corps commun tel que :

- Le corps technique comprend des ingénieurs d'état en agronomies, des vétérinaires, des techniciens supérieurs, des techniciens et des adjoints techniques ;
- Le corps commun se comprend des ingénieurs et des techniciens en informatique, des administrateurs, des secrétaires, des adjoints administratif, des agents de sécurité, des chauffeurs et des femmes de ménage ;

⁶⁰ <http://madrp.gov.dz/agriculture/missions-et-organigramme/> [Consulté le 23 février 2021 à 15h : 30].

Notre choix c'était sur les deux catégories des employés de la DSA de Tébessa, corps technique et corps commun avec l'exclusion des agents sécurité, les chauffeurs et les femmes de ménage qui ne peuvent pas répondre au questionnaire en français.

Nous avons pris en considération les deux variables : le corps technique et le corps commun.

Nous avons porté notre choix sur les employés de la DSA de Tébessa parce qu'ils sont tout d'abord sous l'autorité d'une administration publique et qu'ils utilisent la langue française dans leur milieu professionnel, ainsi que ne sont pas que des cadres techniques qu'ont poursuivi leurs formations en français, mais aussi du corps commun qu'ont eu des formations en langue arabe.

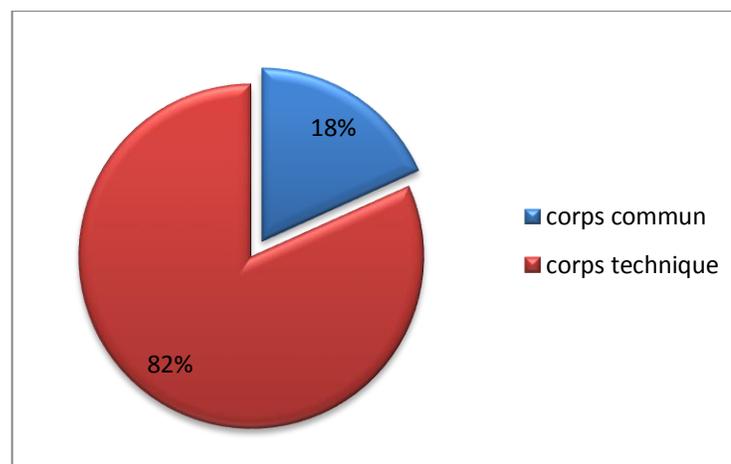


Figure 2 : les employés de la Direction des Services Agricoles de Tébessa

La graphique ci-dessus représente le nombre des employés de la DSA de Tébessa où la proportion de personnel du corps technique représente la majorité du personnel de la DSA de Tébessa.

1.3 Présentation du questionnaire

Rappelons que l'objectif principal de notre recherche est de dégager la raison pour laquelle l'usage du français dans l'administration algérienne est une langue de fonctionnement. Il s'agira également de voir si cet usage revient aux conditions techniques du travail ou bien c'est une question du choix. C'est à partir de cet objectif de recherche que nous avons décidé d'aborder notre enquête et pour cela nous avons opté à utiliser le questionnaire comme outil de recherche pour recueillir les données et qui sera distribué auprès les fonctionnaires de la DSA de Tébessa.

Notre visée primordiale de la réalisation de ce questionnaire est en vue de quantifier et comparer les informations collectées auprès du personnel de la DSA par l'évaluation.

1.3.1. Type des questions

Ce questionnaire reprend, sous forme de dix questions apparents et accessibles de divergentes caractéristiques : fermées, ouvertes et à choix multiples dirigées aux fonctionnaires de la DSA de Tebessa.

1.3.2. Description et objectifs des questions

- la première question nous montre la nature d'activité professionnelle du l'enquêté ;
- Les deux premières questions nous montrent la nature d'activité professionnelle du l'enquêté.
- les trois questions qui suivent, (2, 3 et 4^{ème}), nous permettent de savoir si l'usage du français est un choix personnel ou bien c'est la nature des tâches exercées par chaque fonctionnaire qui l'oblige à faire.
- la cinquième question nous indique le profil académique de l'enquêté et leur influence sur le milieu linguistico-professionnel.
- A travers la cinquième, la sixième et septième question nous avons voulu indiquer le profil académique de l'enquêté et leur influence sur le milieu linguistico-professionnel ;
- Les trois questions suivantes (8, 9 et 10) portent sur les sensations générées par la promotion, sous entendant les stéréotypes sociaux relatifs au cliché du responsable, et mettent aussi l'accent sur la haute considération du français par les titulaires du poste de responsabilité.
- Les deux dernières questions (11 et 12) mettent en relief le phénomène de l'interférence des langues.

1.4. Méthode d'analyse

Dans cette tâche de recherche qui est inscrite dans le domaine de la sociolinguistique, nous allons suivre la méthode analytique, qui a pour but d'analyser les réponses aux questionnaires que nous poserons aux fonctionnaires de la DSA de Tebessa, dans le but de dégager la raison pour laquelle le français est une langue de fonctionnement à différents degrés et à différentes fréquences dans leur milieu professionnel, ainsi que d'exposer la situation du français dans ce

milieu, entre les textes législatifs prônant l'arabisation du domaine administratif d'un côté, et la réalité sociolinguistique d'autre côté.

1.5. Difficultés rencontrées

Nous n'avons pas rencontré beaucoup d'obstacles lors de la mise en œuvre de notre pratique au sein de la Directions des Services Agricoles de Tébessa, parce que l'un de nous travaille dans cette direction. Malgré les fonctionnaires prenaient notre travail en sérieux, mais certains d'entre eux n'ont pas rempli quelques commentaires.

2- Analyse des données :

Pendant cette partie nous allons collecter et analysé le maximum des données afin d'obtenir des résultats précis et d'atteindre les objectifs qui sont déjà précisé.

2-1 Analyse des questionnaires :

Pour un point de départ, on va commencer par la définition d'un questionnaire :

« Le questionnaire est une suite de questions standardisées destinées à normaliser et à faciliter le recueil de témoignages. C'est un outil adapté pour recueillir des informations précises auprès d'un nombre important de participants. Les questions peuvent porter sur des faits personnels, des faits concernant d'autres personnes, des faits concernant des choses ou des organisations, des attitudes, des opinions, des croyances, ou encore des connaissances. »⁶¹

Donc le questionnaire est une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre bien précis à un publique bien visé.

⁶¹ AUBERT-LOTARSKI, A. ESEN. Etude et conseils : démarches et outils [En ligne]. 2007 Disponible sur :

<http://www.ih2ef.education.fr/conseils/recueil-de-donnees/operations/construction-des-outils-derecueil/questionnaire/> [Consulté le 02 février 2021 à 22h :00].

2.1.1. Contenu des questionnaires

Nous avons distribué aux fonctionnaires de la DSA de Tébessa quarante (40) exemplaires des questionnaires et nous avons reçu les quarante copies.

Notre questionnaire se compose de (12) questions adresser à nos enquêtés, les fonctionnaires de la DSA de Tébessa, qui sont repartis en deux catégories : corps technique et corps commun, comme nous l'avons cité au choix méthodologique.

L'âge des membres de nos enquêtés est entre 24 ans et 60 ans, et le nombre de personnels du corps technique est supérieur à celui du corps commun.

2.1.2. Traitement des questions :

Dans ce qui suite, nous présenterons les réponses et les résultats obtenus de notre questionnaire sous forme de graphiques et de tableaux suivi d'un commentaire pour chaque réponse, afin de montrer la raison pour laquelle le français est une langue de fonctionnement dans le milieu professionnel de nos enquêtés et de savoir les effets du français sur la langue arabe chez ces fonctionnaires, en dégagant le phénomène de l'interférence des langues en tant que corollaire du bilinguisme.

Avant de commencer l'analyse de notre questionnaire, le tableau ci-après montre la l'affiliation professionnelle de nos enquêtés, sachant que leur âge est varie entre 24 et 59.

<p>Le diplôme de notre enquêté avec lequel a été recruté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Doctorat en hydrogéologie (01) - Ingénieur d'état en agronomie (10) - Vétérinaire (04) - Master en hydrogéologie (01) - Ingénieur d'état en statistique (01) - Ingénieur d'application en agronomie (02) - Technicien supérieur en agronomie (05) - Adjoint technique en agronomie (01) - Master en droit (02) - Licence en communication (01) - Licence en sciences administratives (02) - Technicien en informatique (02) - Technicien en sciences administratives (01) - Technicien supérieur en comptabilité (02) - Documentaliste (01) - Bachelier (04)
<p>Postes supérieurs de nos enquêtés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chef services (04) - Chef bureau (07) - Inspecteur phytosanitaire (02) - Inspecteur vétérinaire (02) - Vulgarisation agricole (01) - Conseiller agricole (01) - Administrateur principal (01)
<p>L'âge</p>	<p>Varie entre 24 ans et 59 ans</p>

Tableau 1: L'affiliation professionnelle de nos enquêtés

Question n° 01

1- Quelle est la nature des tâches que vous exercez au sein de votre établissement ?

Les fonctionnaires questionnés ont répondu sur cette question comme suit :

Les employés	Les réponses		Total
	technique	administratif	
Nombre des enquêtés	25	15	40
pourcentage	62 %	38 %	100 %

Tableau 2: le pourcentage de réponse des employés sur la 1^{ère} question

L'histogramme suivant représente le pourcentage des personnels du corps technique et du corps commun ou administratif :

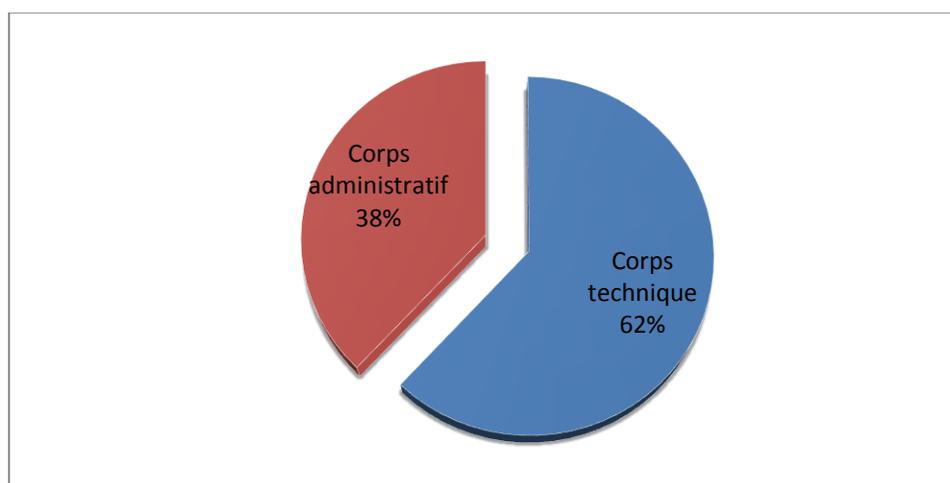


Figure 3 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°2

L'interprétation des données statistiques relatives à la première question, telle qu'elle se présente sur l'histogramme ci-dessus, atteste que 62% des fonctionnaires de la Direction des Services Agricoles de Tébessa considèrent que leurs tâches respectives sont à caractère technique, les 38 % restant, qui ont déclaré que leurs responsabilités sont de nature commune (purement administrative).

Question 02

2-La nature de vos tâches vous conduit –elle à utiliser plus ?

Pour cette question nous avons collecté les réponses suivantes :

Service de rattachement		Nombre d'enquêtés	Français		Arabe	
			Nombre	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %
Corps technique	Services techniques	25	24	97	1	3
	Service administratif	00	/	/	/	/
Sous total		25	24	97	1	3
Corps administratif	Services techniques	04	03	75	01	25
	Service administratif	11	02	18	09	82
Sous total		15	05	33	10	67

Tableau 3: le pourcentage de réponse des employés sur la 2^{ème} question

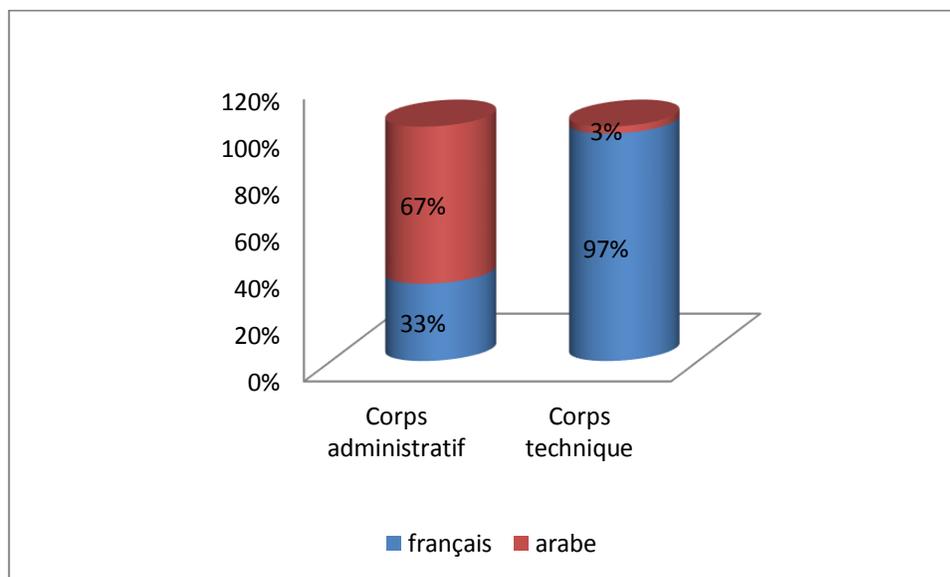


Figure 4 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°3

Comme le montre le tableau ci-dessus le personnel du corps technique se positionne que dans les services techniques, par contre celui du corps commun on le trouve dans le service de l'administration et aussi dans les services techniques comme des secrétaires, des administrateurs ou des informaticiens.

D'après les résultats obtenus, les 62% du personnel sont du corps technique et que cette technicité, les conduit automatiquement à utiliser plus le français, mais pour le personnel du

corps commun la nature de leurs responsabilités les amènent inévitablement à utiliser plus l'arabe pour ceux qui exercent leur travail dans le service de l'administration, mais ce n'est pas le cas pour ceux qui exercent leur travail dans les services technique, tel que 75% utilisent plus le français.

Question 03

3 - Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés souvent en ?

Les réponses à cette question, sont précisées dans le tableau suivant :

Service de rattachement		Nombre d'enquêtés	Français		Arabe	
			Nombre	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %
Corps technique	Services techniques	25	25	100	0	0
Sous total		25	25	100	0	0
Corps administratif	Services techniques	4	4	100	0	0
	Service administratif	11	3	27	8	73
Sous total		15	7	47	8	53

Tableau 4 : le pourcentage de réponse des employés sur la 2^{ème} question

On remarque d'après le tableau 4, que les documents, avec lesquels les fonctionnaires de la DSA de Tébessa travaillent, sont rédigés souvent en français dans les services techniques pour les deux corps du personnel, commun et technique, par contre dans le service administratif, la majorité des documents sont rédigé en arabe

Question 04

4- En quelle langue correspondez-vous avec les autres établissements ?

Nos enquêtés ont répondu à cette question comme le suit :

Service de rattachement		Nombre d'enquêtés	Français		Arabe	
			Nombre	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %
Corps technique	Services techniques	25	17	68	8	32
Sous total		25	17	68	8	32
Corps administratif	Services techniques	4	2	50	2	50
	Service administratif	11	1	9	10	91
Sous total		15	3	20	12	80

Tableau 5 : le pourcentage de réponse des employés sur la 4^{ème} question

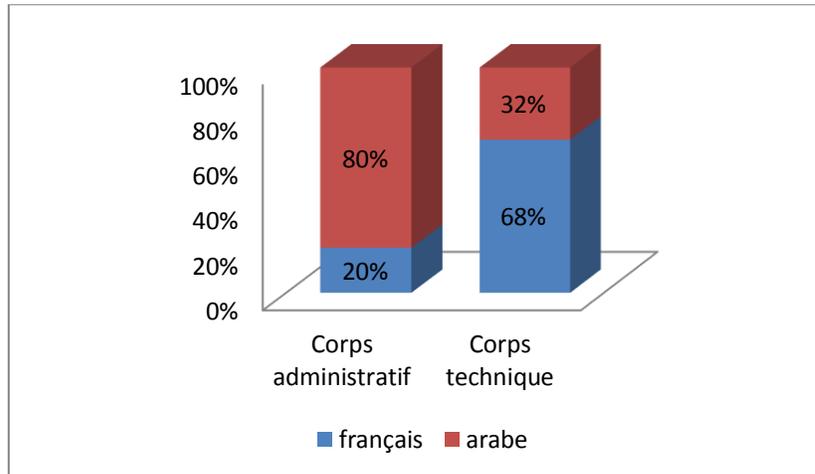


Figure 5 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°5

Le tableau n°5 nous montre que la majorité de nos enquêtés des deux corps qui exercent leurs travaux dans les services techniques, 68% du corps technique et 50% du corps commun, correspondent les autres établissements en langue française volontairement, par contre à nos enquêtés du corps commun qui exercent leurs travaux dans le service administratif, 80% correspondent les autres établissements en langue arabe mais aussi volontairement.

En guise de synthèse des trois dernières questions, nous constatons que dans la DSA de Tébessa, la nature des tâches des services technique oblige l'usage du français pour tous les fonctionnaires y compris ceux du corps commun d'une façon indirecte, et c'est la même chose pour le service administratif, qui comprend des fonctionnaires du corps commun, où la nature de

ses tâches l'oblige à utiliser beaucoup plus l'arabe. Le fonctionnaire avec le temps et après l'adaptation à cette situation linguistique il se trouve qu'il utilise la langue du fonctionnement de son service volontairement.

Question 05

5- Dans quelle langue avez- vous préparé le diplôme avec lequel vous avez été recruté ?

Le tableau suivant montre les réponses des enquêtes :

Le corps des employés	Les réponses								
	Français		Arabe		Essentiellement en arabe		Essentiellement en français		autre
	nbr	(%)	nbr	(%)	nbr	(%)	nbr	(%)	nbr
Corps Technique	17	72	1	4	2	8	4	16	/
Corps commun	0	0	11	74	4	36	0	0	/
Total	17	43	12	30	6	15	4	10	/

Tableau 6 : le pourcentage de réponse des employés sur la 5ème question

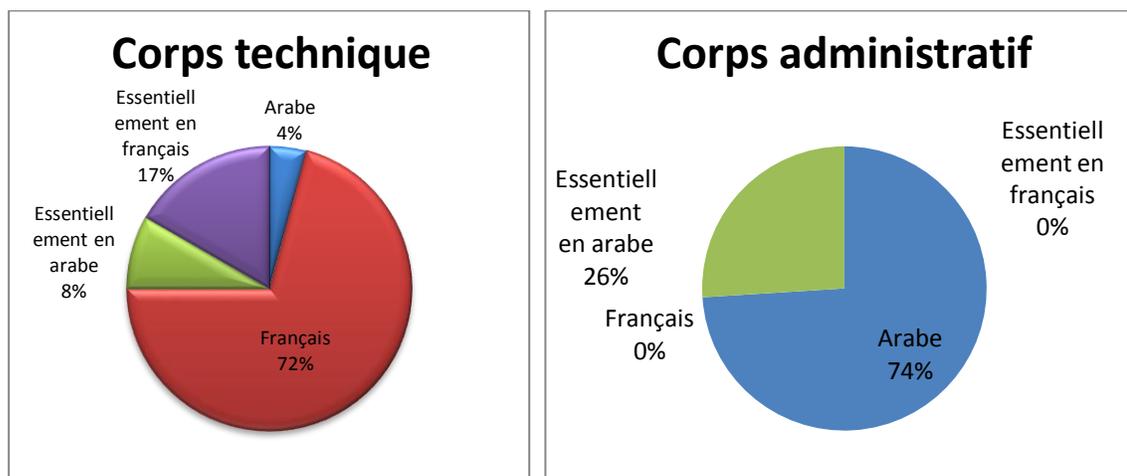


Figure 6 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°6

A travers les réponses obtenus indiqués dans le tableau n° 6, la majorité des fonctionnaires jugent qu'ils ont bénéficié d'un cursus universitaire en langue française, qui est parfaitement compatible avec l'aspect technique des travaux qui leurs sont confiés. C'est la raison pour laquelle les documents du travail aux services techniques sont souvent en français.

Question 06

6 - Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Les enquêtés ont répondu comme le montre le tableau suivant :

Les employés	Les réponses				
	Excellent	bon	moyen	faible	Très faible
Nombre	6	9	18	6	1
Pourcentage (%)	15	22	45	15	3

Tableau 7 : le pourcentage de réponse des employés sur la 6^{ème} question

Le Tableau n°7 nous montre que la plupart de nos enquêtés, 45%, ont un niveau moyen en langue française et 22% ont un bon niveau, tandis que 9% possèdent un niveau excellent, et cela nous atteste que le milieu linguistique au niveau de la DSA de Tébessa est un milieu francophone.

Question 07

7-Après votre recrutement, votre niveau de français est devenu?

Pour cette question nous avons obtenus les résultats suivants :

Les employés	Les réponses		
	excellent	meilleur	N'a pas changé
Nombre	1	24	15
Pourcentage (%)	3	60	37
La moyenne de l'ancienneté (ans)	31	17	5

Tableau 8 : le pourcentage de réponse des employés sur la 7^{ème} question

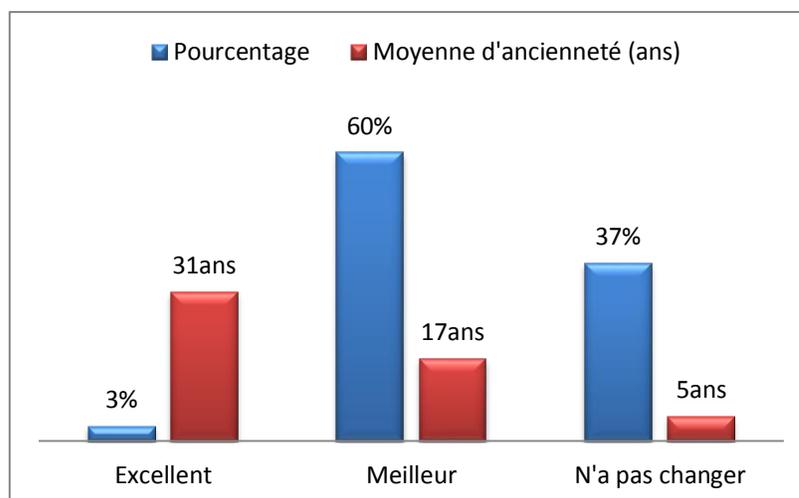


Figure 7 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°8

Nous avons mis à disposition des étudiants trois réponses possibles à cette interrogation : Excellent, meilleur ou n'a pas changé. Conformément au tableau n°8, soixante pourcent (60%) des fonctionnaires interrogés affirment que leur niveau de français est devenu meilleur après leur recrutement. L'amélioration du niveau du français chez les fonctionnaires, d'après les résultats obtenus, est proportionnelle avec les années d'anciennetés, tel que à chaque fois la carrière d'ancienneté du fonctionnaire s'agrandit, leur niveau de français se développe plus en plus.

A partir des résultats obtenus des questions 5, 6 et 7, nous pouvons affirmer qu'à travers cette analyse institutionnelle que la Direction des Services Agricoles à caractère technique utilise davantage la langue française, et ce, en raison de la technicité de leurs missions, du profil académique de leurs employés et aussi grâce à leurs contacts professionnels directs qui influent par leur technicité sur le milieu socio-professionnel et le comportement langagier des fonctionnaires, en les amenant à communiquer plus en langue française.

Question 08

8 - Lors du travail, exprimez-vous en langue française ?

Les réponses de cette question du type à choix multiple sont résumées dans le tableau ci-après :

	Avec vos subalternes		Avec vos homologues		Avec vos supérieurs hiérarchiques	
	Nbr des	Pourcentage	Nbr des	Pourcentage	Nbr des	Pourcentage

	réponses	(%)	réponses	(%)	réponses	(%)
Souvent	10	25	15	38	22	55
Rarement	24	60	21	52	14	35
Jamais	06	15	04	10	04	10

Tableau 9 : le pourcentage de réponse des employés sur la 8^{ème} question

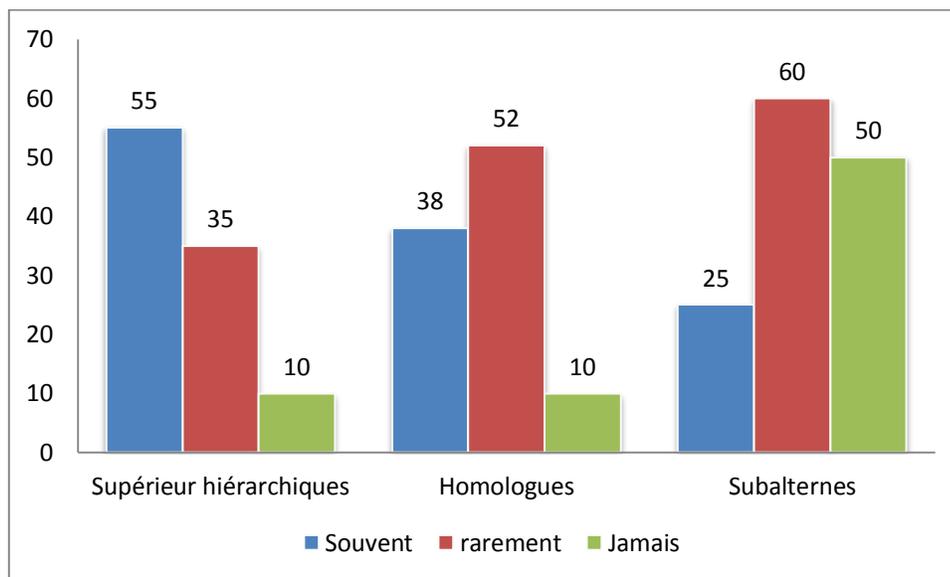


Figure 8 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°9

Le tableau ci-dessus nous montre que la plupart des fonctionnaires expriment rarement en français avec leurs subalternes et avec leurs homologues, par contre avec leurs supérieurs hiérarchiques la plupart expriment avec eux souvent en français.

Ce que nous remarquons à travers ces résultats, c'est que la communication en langue française est liée aux stratifications socioprofessionnelles, où le pourcentage de l'expression en français augmente à mesure que le grade ou le poste est plus élevé.

Question 09

9-Les réunions officielles sont-elles faites généralement en ?

Nous avons arrivé a ces résultats :

Les réponses							
français		Arabe		Essentiellement en arabe		Essentiellement en français	
Nbr des réponses	(%)	Nbr des réponses	(%)	Nbr des réponses	(%)	Nbr des réponses	(%)
3	8	6	15	7	17	24	60

Tableau 10 : le pourcentage de réponse des employés sur la 9^{ème} question

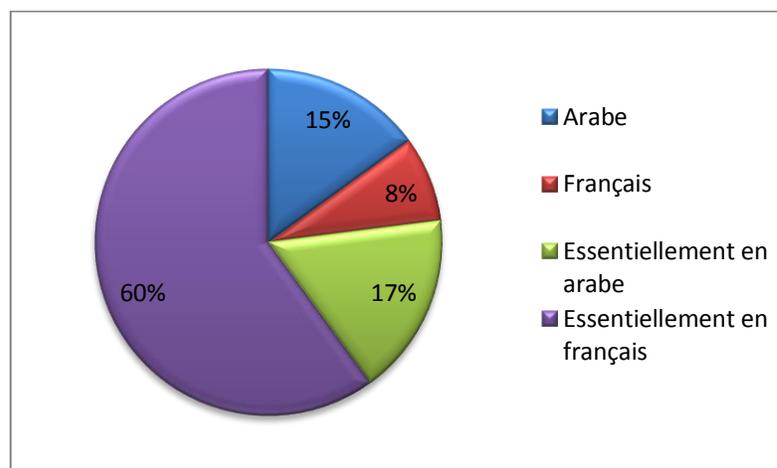


Figure 9 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n°10

D'après les résultats du 9^{ème} question montrés dans la représentation graphique n° 9, 60% des réunions officielles des fonctionnaires sont faites essentiellement en français et cela nous affirme que l'usage du français pour les fonctionnaires parfois est une obligation, en raison de caractère techniques de l'administration et la technicité des missions du travail.

Question 09

10- Pensez-vous que pour, un cadre responsable, l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socioprofessionnelle ?

Les enquêtés ont répondu à cette question comme suit :

	Les réponses	
	Oui	non
Nbr des enquêtés	38	2
Pourcentage (%)	95	5

Tableau 11 : le pourcentage de réponse des employés sur la 10^{ème} question

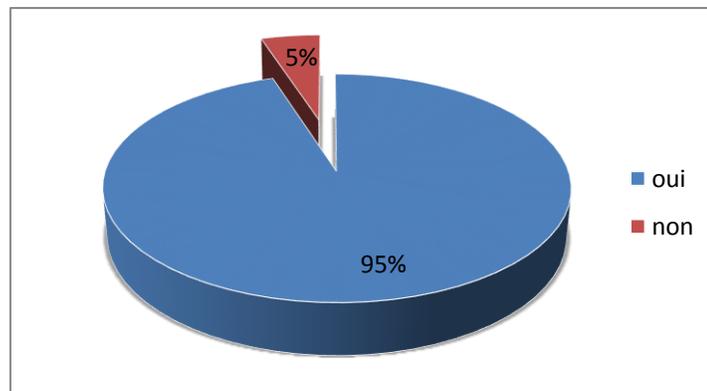


Figure 10 : représentation graphique des résultats présentés dans le tableau n° 11

95% des fonctionnaires de la DSA de Tébessa, d'après le tableau n° 11, pensent que l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socioprofessionnelle, seize (16) enquêtés avaient la même orientation intellectuelle et le même raisonnement pour lequel la maîtrise du français est une valeur ajoutée pour un poste spécifique ou un cadre responsable, en raison de la communication spécifique au climat socio-professionnel et aux caractères techniques de la nature des tâches des missions. Tandis que cinq (5) employés ont répondu que la maîtrise de cette langue c'est une marque de prestige, un autre pense que elle n'est obligé pour un cadre responsable et trois autres réponses déclarent que la langue française est la langue de la recherche scientifique, les quinze (15) restes des réponses demeure sans commentaires.

A travers les questions 8, 9 et 10, l'usage du français dépend aussi bien d'un besoin linguistique lié à la technicité du contexte qu'aux attentes sociales et personnelles des fonctionnaires enquêtés, il a, de ce fait, une triple dimension, en l'occurrence :

- Linguistique, répondant au besoin de communication
- Sociale, qui se manifeste dans le stéréotype et le cliché du responsable, devant parler en langue française.
- Et une dimension psychologique, en relation avec l'estime de soi, la satisfaction personnelle et le prestige lié au poste de responsabilité.

Ces représentations spontanées orientent d'une manière inconsciente le comportement langagier des individus, vers la langue du plus fort, la langue de communication du travail, la langue de prestige, en l'occurrence, le français.

Question 11

11- Pensez-vous que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe en tant que langue officielle ?

Cette question est ouverte par laquelle la majorité des fonctionnaires enquêtés déclarent que l'usage du français dans l'administration publique dégrade le niveau de la langue arabe jour après jour, d'autre d'entre eux déclarent que c'est le contraire le français est une valeur ajoutée à l'arabe, ils ajoutent que nous sommes des bilinguismes et l'usage de ces deux langues est obligation de quelque soit les conséquences. Une minorité déclarent que ce phénomène est hors la loi, tant que la langue officielle du pays et la langue de l'administration dans la constitution algérienne est la l'arabe.

Selon les déclarations des fonctionnaires enquêtés, nous avons constaté qu'il y a une interférence des langues en l'occurrence les langues arabe et français à travers l'usage du français dans l'administration publique qui influe négativement sur le niveau de la langue arabe qui est la langue officielle.

Et enfin, nous avons attesté que l'interférence des langues, en l'occurrence les langues arabe et française, ne peut être observée dans les réponses obtenues de notre question et qui n'était pas suffisante pour y faire, il peut être observée s'il y a un discours produit de nature ordinaire et spontané, avec la condition impérative que les deux interlocuteurs acquièrent, plus ou moins une certaine maîtrise de la langue française.

Question 12

12- Quelle langue préférez-vous utiliser au travail ?

Les résultats obtenus sont affichés dans le tableau qui suit :

Les employés	Les réponses				
	arabe	français	Anglais	Arabe + français	Arabe + Anglais
Nbr des réponses	15	9	4	4	8
Pourcentage (%)	37	23	10	10	20

Tableau 12 : le pourcentage de réponse des employés sur la 12^{ème} question

Cette question et de choix multiple, les résultats obtenus de cette question, mentionnés dans le tableau n° 12, nous montre qu'il y a des divers avis différents.

37% des fonctionnaires enquêtés préfèrent que la langue de l'administration soit l'arabe, en raison qu'elle est la langue nationale est la langue officielle du pays, ils ajoutent dans leurs commentaires que c'est tout le monde maîtrise et comprendre les langues étrangères, mais tout le monde comprend l'arabe qui va faciliter la communication dans le milieu socio-professionnel.

23% d'entre eux préfèrent l'usage du français et qui sont des majorités des techniciens, vu à leur formation d'étude qui était en français.

10% ont choisis l'arabe et le français à la fois pour qu'ils puissent, selon leurs commentaires, de communiquer les deux communautés linguistiques : francophone et arabophone, pour mieux de rendre les services.

Les autres 20% préfèrent d'utiliser l'arabe entant que langue officielle et tout le monde la comprendre et aussi l'anglais, en raison qu'elle est la langue internationale et la langue de la recherche scientifique.

Les reste 10% aussi ont choisis d'utiliser au travail l'anglais pour la même raison de la catégorie précédente, tel que l'anglais c'est la langue internationale et la 1^{ère} langue au monde.

Les résultats déclarés par les fonctionnaires enquêtés dans cette question nous laissons ouvrir les parenthèses sur la guerre des langues en Algérie et de poser la question suivante : Est-il possible de remplacer la langue française par l'anglaise en Algérie, et précisément dans les administrations publique ?

3. Synthèse

Depuis l'indépendance nationale, l'Algérie avait opté pour une politique d'arabisation des administrations publiques, elle avait lancé une révolution culturelle pour une décolonisation pure et parfaite. Lors de l'instauration de l'arabisation en Algérie, plusieurs lois ont été promulguées pour faciliter les démarches progressives de ce processus, Mais la réalité et plus ou moins nuancée, c'est la raison pour laquelle nous avons décidés de mener une enquête de terrain, portant sur la réalité de l'usage de la langue française dans les administrations algériennes.

Tout travail scientifique contient une partie pratique qui consiste à vérifier les éléments théoriques. Dans notre chapitre méthodologique, nous avons analysé et interprété le questionnaire

soumis aux fonctionnaires de la Direction des Services Agricoles de Tébessa afin de confirmer ou d'infirmer les résultats obtenus grâce à ce questionnaire. Tel est le principe de ce travail de recherche, basé essentiellement sur une enquête de terrain.

L'analyse de notre expérimentation nous révèle que La technicité qui a été le premier élément pertinent de notre travail, que celle-ci, conditionnée le comportement langagier des fonctionnaires, et ce, en faveur de l'usage de la langue française, et au détriment de la langue nationale, qui reste, pour sa part, en vigueur dans les administrations à caractère commun, cet usage se justifie par les raisons que nous avons pu déceler des réponses aux questionnaires :

- Le vocabulaire technique,
- La majorité des documents administratifs, avec lesquels le corps technique travail, sont en langue française,
- L'échange de correspondances avec les autres établissements, utilisant plus la langue française que la langue arabe,
- La formation des cadres technique de la direction a été en langue française,

Par ailleurs, au sein de la DSA de Tébessa et pour le personnel du corps commun ou administratif, l'usage de la langue française est très réduit en raison de :

- Formation académique qui est en langue arabe.
- La majorité des documents administratifs sont en langue nationale où la langue arabe est utilisée dans la rédaction.
- L'échange de correspondances avec les autres établissements, utilisant plus la langue Arabe que la langue française,

Pour les fonctionnaires du corps administratif qui exercent leur travail dans les services de nature des tâches techniques, nous constatons qu'ils utilisent plus le français que ceux du même corps qui exercent leur travail dans des services à caractères administratif, en raison de l'environnement socio-professionnel à caractère et l'adaptation spontanée des cette catégorie des fonctionnaires sur cet environnement.

L'enquête initiée, par le biais du questionnaire a révélé, que l'usage du français dépend à deux autres dimensions, l'une à visé externe, c'est le cas de la dimension sociale qui se manifeste dans le stéréotype et le cliché du responsable, devant parler en langue française, et l'autre à visé

interne, en l'occurrence la dimension psychologique qui en relation avec l'estime de soi, la satisfaction personnelle et le prestige lié au poste de responsabilité.

Au sujet de recherche, à savoir l'interférence des langues, comme nous avons déjà mentionné, un questionnaire n'est pas vraiment suffisant pour observer ce phénomène, mais cela peut être réalisé s'il y a un discours produit de nature ordinaire et spontané.

Finalement notre recherche nous a amené à ouvrir la parenthèse sur la polémique de la guerre des langues en Algérie et la possibilité de remplacer le français par l'anglais en Algérie.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale

En guise de conclusion, notre travail porte sur une étude sociolinguistique de l'usage du français dans un milieu professionnel où nous avons choisi les fonctionnaires de la Directions des Services Agricoles de Tébessa comme un cas d'étude.

Cette recherche nous a permis non seulement de nous familiariser aussi avec le travail d'enquête de terrain et de prendre l'attention à l'analyse de détails, mais de pouvoir nous orienter vers un objectif de recherche, qui a été résumé dans la raison pour laquelle le français est une langue de fonctionnement dans un milieu socio-professionnel des administrations publiques algériennes, malgré les lois relatives à l'arabisation et l'application de la langue arabe comme une langue officielle et nationale, dans les administrations publiques en Algérie. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes focalisés sur la question suivante :

Quelle est la raison pour laquelle le français est une langue de fonctionnement dans l'administration publique algérienne ?

Cette question est suivie d'autres sous-questions qui sont :

- Est-ce que l'usage du français dans un milieu socioprofessionnel revient à la nature des tâches des missions ?
- Comment les représentations psycho – sociologique des fonctionnaires orientent leur choix linguistique ?
- Comment se représente l'interférence des langues en tant que corollaire du bilinguisme ?

Ainsi que pour confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ, nous avons mené une enquête de suivi accompagnée d'un questionnaire destiné aux fonctionnaires de la Directions des Services Agricoles de Tébessa. L'objectif est de dégager la raison de l'usage du français dans un milieu professionnel publique afin de savoir dans quelle mesure les fonctionnaires traitent de ce phénomène.

A la lumière de tout ce que nous avons vu d'après notre expérimentation, nous pouvons donc confirmer nos hypothèses soulignant que la nature des tâches technique des missions, la technicité, détermine grandement le choix de la langue, en l'occurrence, la langue française, ainsi que les représentations psychosociologiques des fonctionnaires notamment les responsables, orientent leur choix linguistique.

Conclusion générale

Finalement nous avons vérifié que l'interférence des langues, en l'occurrence les langues arabe et française, ne peut être observée que s'il y a un discours produit était de nature ordinaire et spontané, avec la condition impérative que les deux interlocuteurs acquièrent, plus ou moins une certaine maîtrise de la langue française.

A la fin de notre recherche nous constatons que la polémique des guerres des langues et le sujet de remplacer le français par l'anglais en Algérie est arrivé au milieu socio-professionnel de l'administration algérienne, qui nous pousse à penser à la possibilité d'introduire l'anglais dans l'administration algérienne comme une troisième langue de fonctionnement.

Comme notre travail sera sujet de discussion, nous savons qu'il contient certainement des lacunes. Nous espérons que nous avons apporté quelques éclaircissements et de contribuer à la recherche scientifique.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages

- BAYLON, Christian. *Sociolinguistique : société, langue et discours*. Paris : Nathan. 1991
- BLOOMFIELD. *La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme, DYALANG*. 1996
- BOUDJEDRA, R., *Le FIS de la haine*, Editions Denoël, Paris, 1992
- BOYER Henri. *introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod. 2001
- BOYER, Henri. *Sociolinguistique : territoires et objet*. Paris : Lausanne. 1996
- CALVET Louis-Jean. *la sociolinguistique*. Paris : PUF. Collection que sais-je ?. 1993.
- Corbeil, Jean-Claude. *L'aménagement linguistique du Québec*. Montréal: Guérin. 1980.
- Fishman, Joshua, (ed), *Advances in Languages Planning*: The Hague: (1974) Mouton, 1974.
- FISHMAN J. *Sociolinguistique*, Nathan, Paris. 1971
- Guemperz j. *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Ed Le Harmattan, Université de Lyon. 1989
- Khaoula Taleb-Ibrahimi. *Les algériens et leur(s)langue(s)* , ELHIKMA, Alger.
- LABOV W. *Sociolinguistique*, Minuit, Paris. 1976
- MARTINET, A. *Langue et fonction*. Paris : Gauthier/ Denoël.1969.
- MISSOUM, Sbih. *L'administration publique algérienne*. Paris .2004
- Moatassime. *Arabisation et langue française au Maghreb*. 1992
- MOREAU M-L. *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga. 1997
- PSICHARI Jean : *Un pays qui ne veut pas de sa langue*. *Mercure de France*, tome 207. 1928
- QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHERFRA Y., *Le français en Algérie- lexicque et dynamique des langues*, Bruxelles, Editions Duculot. 2002
- RAHAL safia, *la francophonie en Algérie*. 2001
- SEBAA Rabah. *L'Algérie et la langue française ou l'altérité en partage*. 2002
- T. ZABOOT, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne. 1989

- Weinstein, Brian. *The Civic tongue: Political Consequences of Language Choice* New York; Longman MG. 1983.

2. Thèses et mémoires

- ABDAOUI Manel. *L'impact des politiques linguistiques familiales sur l'apprentissage du FLE en Algérie, cas de quelques familles à Guelma* : Université de Guelma. 2019
- BERCHICHE Romaïssa et TABET Kaltoum. *Etude sociolinguistique de l'influence des milieux familial et social algériens sur le français parlé des étudiants, cas des étudiants de la première année licence langue française à l'université de Tébessa* : Université de Tébessa. 2020
- BERRACHED Sehla. *L'usage des langues dans une administration algérienne. Cas d'étude : La Caisse Régionale de la Mutualité Agricole de Mostaganem* : Université de Mostaganem. 2016
- BOUAMRA Mohammed et BERRAH Oumaima. *Etude sociolinguistique du phénomène d'insécurité linguistique dans un milieu universitaire plurilingue, cas des étudiants de la troisième année licence français langue* : Université de Tébessa. 2019
- BOUDENE, Said. *L'usage du français dans les administrations publiques algériennes : Administration à caractère technique et administration à caractère commun*, thèse de Magistère : université d'Oran 2. 2015
- SAIDI Sief Hiba. *Etude statistique des langues en présence dans les administrations algériennes, cas de l'institut national de la protection des végétaux de Constantine* : Université de Constantine. 2010
- SOUKHAL Houria. *L'usage de la Langue Française dans les administrations algériennes. Cas d'étude: la banque*: Université de Mostaganem. 2016

3. Articles périodiques et revues

- ACHOUCHE Mohamed. *La situation sociolinguistique en Algérie, Langues et Migrations*. Grenoble : Presses Université de Grenoble. 1981.
- AMIR Gahmia. *Le français dans l'administration algérienne contemporaine : réalités et usages* : Université de Souk-Ahras. 2015

- Khaoula IBRAHIMI-TALEB. *L'Algérie : coexistence et concurrence des langues* .L'Année du Maghreb [En ligne], I | 2004.
- SAADI, D. *Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues*. In: Linx, n°33, 1995.
- SEBAA, R. (1999). cité par DERRADJI, Yacine. In « la langue française en Algérie : Particularisme lexicale ou norme endogène ? ». Dans les cahiers du SLADD, Université : Mentouri Constantine, SLADD (2004).
- « *Journal Officiel* » [archive], République algérienne, 7 mars 2016 [consulté le 7 mai 2021]

4. Dictionnaires

- Dictionnaire. Le Robert pratique. Alain Rey, Canada.
- Dictionnaire. Le petit Larousse Illustré, Paris, Larousse, 1995.

5. Sitographie

6. AUBERT-LOTARSKI, A. ESEN. Etude et conseils : démarches et outils [En ligne]. 2007 Disponible sur : <http://www.ih2ef.education.fr/conseils/recueil-de-donnees/operations/construction-des-outils-derecueil/questionnaire/> [Consulté le 02 février 2021 à 22h :00].
- BLOOMFIELD. *La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme, DYALANG FRE 2787 CNRS., Université Rouen,p .02*. Disponible en ligne sur : <https://www.yumpu.com/fr/document/view/17326984/la-problematique-du-plurilinguisme-et-du-pluriculturalisme> [Consulté le 01/05/2021]
- G. Grandguillaume. « Algérie, la politique linguistique d'arabisation », URL : <https://axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-3Politique ling.htm> [Consulté le 03 mai 2021 à 16 :23].
- HAGEGE C.: Une autre manière de concevoir et de dire le monde, entretien sur TV5: http://www.diplomatie.gouv.fr/label_france/FRANCE/INDEX/i26.htm , [consulté le 03/05/2021 à 17 :16].
-

- MISSOUM, Sbih. *L'administration publique algérienne*. Paris : ed Hachette, p.13. Disponible en ligne sur : <https://excerpts.numilog.com/books/9782706263866.pdf> [Consulté le 01 mai 2021 à 16 :06].
- Rahal safia, *la francophonie en Algérie : mythe ou réalité*, disponible en ligne sur : <http://.initiatives.refer.org/initatives-2001/notes/sesses610.htm> .[consulté le 05 /05/ 2021].
- Site officiel du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : <http://madrp.gov.dz/agriculture /missions-et-organigramme/> [Consulté le 23 février 2021 à 15h : 30].
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/administration/1130#:~:text=Action%20d'administrer%20des%20affaires,On%20dit%20aussi%20Administration%20publique> . [Consulté le 01 mai 2021 à 15 h 4].

Résumé

La présente étude s'est inscrite dans le cadre de la sociolinguistique. Ce travail, il avait porté sur la raison pour laquelle le français est une langue de fonctionnement au sein du milieu socioprofessionnel des administrations publiques algériennes, malgré les lois relatives à l'arabisation. La Direction des Services agricoles de Tébessa (DSA) a été choisie pour mener l'enquête de terrain, qui a été basée sur un questionnaire destiné aux fonctionnaires de la DSA de Tébessa. Par l'expression des fonctionnaires de cette administration, trois points se sont démarqués : la technicité, le profil académique et l'environnement professionnel ils permirent de démontrer leur implication directe dans la connaissance du degré de l'usage du français dans l'administration publique algérienne.

Mots clés : sociolinguistique/ administration publique / Politique linguistique / enjeux politiques / L'interférence des langues / l'usage de la langue française

Abstract

The present study falls within the framework of sociolinguistics. This work, he had focused on the reason why French is an operating language within the socio-professional environment of Algerian public administrations, despite the laws relating to Arabization. The Directorate of Agricultural Services in Tebessa (DAS) was chosen to conduct the field survey, which was based on a questionnaire intended for officials of the DSA in Tebessa. By the expression of the civil servants of this administration, three points stood out: technicality, academic profile and professional environment they allowed demonstrating their direct involvement in the knowledge of the degree of the use of French in the public administration Algerian.

Keywords: sociolinguistics / public administration / Linguistic policy / political issues / Language interference / use of the French language

ANNEXES

DOCUMENTS RELATIF À LA
POLITIQUE LINGUISTIQUE
EN ALGÉRIE



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلاعات

Abonnement annuel	Algérie	Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION : SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Abonnements et publicité : IMPRIMERIE OFFICIELLE 7, 9 et 13 Av. A. Benbarek — ALGER Tél. : 65. 18. 15 à 17 — C.C.P. 3200 — 50 ALGER Télex : 65 180 IMPOF DZ BADR : 060.300.0007 68/KG ETRANGER : (Compte devises): BADR : 060.320.0600 12
	1 An		1 An	
Edition originale	150 D.A.	400 D.A.		
Edition originale et sa traduction	300 D.A.	730 D.A. (Frais d'expédition en sus)		

Edition originale, le numéro : 3,50 dinars ; édition originale et sa traduction, le numéro : 7 dinars. — Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation et changement d'adresse. Tarif des insertions : 30 dinars la ligne.

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX — LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES
(TRADUCTION FRANÇAISE)

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation
de l'utilisation de la langue arabe, p. 38.

L O I S



Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

Le Président de la République,

Vu la Constitution notamment ses articles 3, 58, 80, 115, 117 et 155;

Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile ;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;

Vu l'ordonnance n° 68-92 du 26 avril 1968 complétée, portant obligation de la connaissance de la langue arabe par les fonctionnaires et assimilés ;

Vu l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil ;

Vu l'ordonnance n° 73-55 du 1^{er} octobre 1973 portant arabisation des sceaux nationaux ;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil ;

Vu l'ordonnance n° 76-35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation et notamment son article 8 ;

Vu la loi n° 84-05 du 7 janvier 1984 relative à la planification des effectifs du système éducatif ;

Vu la loi n° 86-10 du 19 août 1986 portant création de l'académie algérienne de langue arabe ;

Vu la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques ;

Vu la loi n° 88-27 du 12 juillet 1988 portant organisation du notariat et notamment son article 18 ;

Vu la loi n° 89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique et notamment ses articles 2, 3 et 4 ;

Vu la loi n° 89-13 du 7 août 1989 portant loi électorale, modifiée et complétée et notamment son article 125 ;

Vu la loi n° 89-16 du 11 décembre 1989 relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale ;

Vu la loi n° 89-21 du 12 décembre 1989 portant statut de la magistrature ;

Vu la loi n° 89-22 du 12 décembre 1989 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement de la Cour suprême et notamment son article 5 ;

Vu la loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information et notamment son article 6 ;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune et notamment son article 38 ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya et notamment son article 12 ;

Vu la loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations ;

Vu la loi n° 90-32 du 4 décembre 1990 relative à l'organisation et au fonctionnement de la Cour des comptes ;

Après adoption par l'Assemblée populaire nationale,

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Chapitre I

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er}. — La présente loi a pour objet de fixer les règles générales de l'utilisation, la promotion et la protection de la langue arabe dans les différents domaines de la vie nationale.

Art. 2. — La langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation.

Son usage traduit un aspect de souveraineté. Son utilisation est d'ordre public.

Art. 3. — Toutes les institutions doivent œuvrer à la promotion et à la protection de la langue arabe et veiller à sa pureté et à sa bonne utilisation.

Il est interdit de transcrire la langue arabe en caractères autres que les caractères arabes.

Chapitre II

DOMAINES D'APPLICATION

Art. 4. — Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique.

Art. 5. — Tous les documents officiels, les rapports, et les procès-verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe.

L'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite.

Art. 6. — Les actes sont rédigés exclusivement en langue arabe.

L'enregistrement et la publicité d'un acte sont interdits si cet acte est rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

Art. 7. — Les requêtes, les consultations et les plaidoiries au sein des juridictions, sont en langue arabe.

Les décisions de justice et les jugements, les avis et les décisions du Conseil constitutionnel et de la Cour des comptes, sont rendus ou établis dans la seule langue arabe.

Art. 8. — Les concours professionnels et les examens de recrutement pour l'accès à l'emploi dans les administrations et entreprises doivent se dérouler en langue arabe.

Art. 9. — Les sessions et séminaires nationaux ainsi que les stages professionnels et de formation et les manifestations publiques se déroulent en langue arabe.

Il peut être fait usage de langues étrangères, de façon exceptionnelle et parallèlement à la langue arabe, lors des conférences, rencontres et manifestations à caractère international.

Art. 10. — Sont établis exclusivement en langue arabe, les sceaux, timbres et signes officiels spécifiques aux institutions, administrations publiques et entreprises quelle que soit leur nature.

Art. 11. — Toutes les correspondances des administrations, institutions et entreprises doivent être rédigées exclusivement en langue arabe.

Art. 12. — Les relations des administrations, institutions, entreprises et associations avec l'étranger s'effectuent en langue arabe.

Les traités et conventions sont conclus en langue arabe.

Art. 13. — Le Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire est édité exclusivement en langue arabe.

Art. 14. — Le Journal officiel des débats de l'Assemblée populaire nationale est édité exclusivement en langue arabe.

Art. 15. — L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères.

Art. 16. — Sous réserve des dispositions de l'article 13 de la loi relative à l'information, l'information destinée aux citoyens doit être en langue arabe.

L'information spécialisée ou destinée à l'étranger peut être en langues étrangères.

Art. 17. — Les films cinématographiques et/ou télévisuels ainsi que les émissions culturelles et scientifiques sont diffusés en langue arabe ou traduits ou doublés.

Art. 18. — Sous réserve des dispositions de la loi relative à l'information, toutes les déclarations, interventions et conférences ainsi que toutes les émissions télévisuelles se déroulent en langue arabe.

Elles sont traduites si elles sont en langues étrangères.

Art. 19. — La publicité sous quelque forme qu'elle soit, se fait en langue arabe.

Il peut être fait à titre exceptionnel, le cas échéant, usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe, après autorisation des parties compétentes.

Art. 20. — Sous réserve d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe.

Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés.

Art. 21. — Sont imprimés en langue arabe et en plusieurs langues étrangères et à condition que la langue arabe soit mise en évidence, les documents, imprimés, emballages et boîtes comportant des indications techniques, modes d'emploi, composantes, concernant notamment :

- les produits pharmaceutiques,
- les produits chimiques,
- les produits dangereux,
- les appareils de sauvetage et de lutte contre les incendies et les calamités.

Art. 22. — Les noms et indications concernant les produits, marchandises et services et tous objets fabriqués, importés ou commercialisés en Algérie sont établis en langue arabe.

Il peut être fait usage de langues étrangères à titre complémentaire.

Les modalités d'application du présent article seront précisées par voie réglementaire.

Chapitre III

ORGANES D'EXECUTION, DE SUIVI ET DE SOUTIEN

Art. 23. — Il est créé auprès du Chef du Gouvernement un organe national d'exécution,

chargé du suivi et de l'application des dispositions de la présente loi.

Sa composition et les modalités de son fonctionnement seront fixées par voie réglementaire.

Art. 24. — Le Gouvernement présente, dans le cadre de sa communication annuelle à l'Assemblée populaire nationale, un exposé détaillé sur la généralisation et la promotion de la langue arabe.

Art. 25. — Les assemblées élues et les associations veillent dans les limites de leurs prérogatives au suivi de l'opération de généralisation et à la bonne utilisation de la langue arabe.

Art. 26. — L'académie algérienne de langue arabe veille à l'enrichissement, la promotion et le développement de la langue arabe pour assurer son rayonnement.

Art. 27. — Il est créé un centre national chargé de :

- généraliser l'utilisation de la langue arabe par tous les moyens disponibles modernes,
- traduire les recherches scientifiques et technologiques éditées en langues étrangères et assurer leur publication en langue arabe,
- traduire les documents officiels à la demande,
- assurer le doublage des films scientifiques, culturels et documentaires,
- concrétiser les recherches théoriques de l'académie algérienne de langue arabe et des autres académies arabes.

Art. 28. — L'Etat décerne des prix aux meilleures recherches scientifiques réalisées en langue arabe.

Les modalités d'application du présent article seront fixées par voie réglementaire.

Chapitre IV

DISPOSITIONS PENALES

Art. 29. — Est nul et de nul effet tout document officiel rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

N° 14

Lundi 27 Jomada El Oula 1437

55ème ANNEE



Correspondant au 7 mars 2016

الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW.JORADP.DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Rais, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35.06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.
Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.
Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.
Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

La Constitution permet d'assurer la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, ainsi que la protection juridique et le contrôle de l'action des pouvoirs publics, dans une société où règnent la légalité et l'épanouissement de l'Homme dans toutes ses dimensions.

Le peuple algérien demeure attaché à ses choix pour la réduction des inégalités sociales et l'élimination des disparités régionales. Il s'attèle à bâtir une économie productive et compétitive dans le cadre d'un développement durable et de la préservation de l'environnement.

La jeunesse est au centre de l'engagement national à relever les défis économiques, sociaux et culturels, un engagement dont elle sera, avec les générations futures, les principaux bénéficiaires.

Digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, l'Armée Nationale Populaire assume ses missions constitutionnelles avec un engagement exemplaire ainsi qu'une disponibilité héroïque au sacrifice, chaque fois que le devoir national le requiert. Le peuple algérien nourrit une fierté et une reconnaissance légitimes à l'endroit de son Armée Nationale Populaire, pour la préservation du pays contre toute menace extérieure, et pour sa contribution essentielle à la protection des citoyens, des institutions et des biens, contre le fléau du terrorisme, ce qui contribue au renforcement de la cohésion nationale et à la consécration de l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée.

L'Etat veille à la professionnalisation et à la modernisation de l'Armée Nationale Populaire, de sorte qu'elle dispose des capacités requises pour la sauvegarde de l'indépendance nationale, la défense de la souveraineté nationale, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, aérien et maritime.

Fort de ses valeurs spirituelles, profondément enracinées, et de ses traditions de solidarité et de justice, le peuple est confiant dans ses capacités à œuvrer pleinement au progrès culturel, social et économique du monde d'aujourd'hui et de demain.

L'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, s'honore du rayonnement de sa Révolution du 1er Novembre et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde.

La diplomatie de l'Algérie œuvre à consolider sa présence et son influence dans le concert des Nations, à travers des partenariats fondés sur l'équilibre des intérêts, en parfaite cohérence avec les choix politiques, économiques, sociaux et culturels nationaux.

La fierté du peuple, ses sacrifices, son sens des responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale sont les meilleurs garants du respect des principes de cette Constitution qu'il adopte et transmet aux générations futures, dignes héritières des pionniers et des bâtisseurs d'une société libre.

Ce préambule fait partie intégrante de la présente Constitution.

TITRE PREMIER

DES PRINCIPES GENERAUX REGISSANT LA SOCIETE ALGERIENNE

Chapitre I

De l'Algérie

Article 1er. — L'Algérie est une République Démocratique et Populaire. Elle est une et indivisible.

Art. 2. — L'Islam est la religion de l'Etat.

Art. 3. — L'Arabe est la langue nationale et officielle.

L'Arabe demeure la langue officielle de l'Etat.

Il est créé auprès du Président de la République, un Haut Conseil de la Langue Arabe.

Le Haut Conseil est chargé notamment d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à la généralisation de son utilisation dans les domaines scientifiques et technologiques, ainsi qu'à l'encouragement de la traduction vers l'arabe à cette fin.

Art. 4. — Tamazight est également langue nationale et officielle.

L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

Il est créé une Académie algérienne de la Langue Amazighe, placée auprès du Président de la République.

L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de la promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle.

Les modalités d'application de cet article sont fixées par une loi organique.

Art. 5. — La capitale de la République est Alger.

Art. 6. — L'emblème national et l'hymne national sont des conquêtes de la Révolution du 1er novembre 1954. Ils sont immuables.

Ces deux symboles de la Révolution, devenus ceux de la République, se caractérisent comme suit :

1. L'emblème national est vert et blanc frappé en son milieu d'une étoile et d'un croissant rouges.

2. L'hymne national est « Qassaman » dans l'intégralité de ses couplets.

Le sceau de l'Etat est fixé par la loi.

Chapitre II

Du peuple

Art. 7. — Le peuple est la source de tout pouvoir.

La souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple.

Art. 8. — Le pouvoir constituant appartient au peuple.

Le peuple exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne.

Le peuple l'exerce aussi par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus.

Le Président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple.

Art. 9. — Le peuple se donne des institutions ayant pour finalité :

- la sauvegarde et la consolidation de la souveraineté et de l'indépendance nationales ;
- la sauvegarde et la consolidation de l'identité et de l'unité nationales ;
- la protection des libertés fondamentales du citoyen et l'épanouissement social et culturel de la Nation ;
- la promotion de la justice sociale ;
- l'élimination des disparités régionales en matière de développement ;
- l'encouragement de la construction d'une économie diversifiée mettant en valeur toutes les potentialités naturelles, humaines et scientifiques du pays ;

DOCUMENTS RELATIFS AU
DÉPART ET ARRIVÉ DE LA
DSA DE TEBESSA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية

Direction du Développement Agricole et Rural
dans les Zones Arides et Semi Arides

مديرية التنمية الفلاحية والريفية في
المناطق الجافة وشبه الجافة

N°...*273*.../DDARZASA/SDDI/2021

Alger, le :25 MAI 2021

Messieurs les Directeurs des Services Agricole des wilayas

BEJAIA, SETIF, CONSTANTINE, MILA, OUM ELBOUAGHI, SIKKDA, ANNABA, EL TARF,
GUELMA, SOUK AHRAS, BATNA, KHENCHELA ET TEBESSA.

Objet : A/S Programme de sécurisation de la production céréalière par l'irrigation

Dans le cadre du suivi et évaluation du programme de sécurisation de la production céréalière par l'irrigation, j'ai l'honneur de vous informer que des séances de visioconférences ont été programmées en se connectant au lien suivant : meet.madr.gov.dz (salon irrigation), et ce conformément au calendrier ci-après.

Date de la réunion :	Heure	DSA concernées
Mercredi 02 juin 2021	10 :00	BEJAIA, SETIF, CONSTANTINE, MILA, SIKKDA, OUM EL BOUAGHI, ANNABA.
	13 :30	EL TARF, GUELMA, SOUK AHRAS, BATNA, KHENCHELA, TEBESSA.

L'ordre du jour de ces réunions portera essentiellement sur l'examen des points suivants :

- Déroulement de la campagne d'irrigation des céréales ;
- Présentation des données ;
- Les résultats obtenus par les bases de données ;
- Préparation des moissons des superficies conduites en irrigué,
- Suivi du programme d'extension des superficies irriguées (base de données Extension)

A cet effet, je vous prie de bien vouloir inviter les cadres concernés de chaque wilaya à assister à ces réunions (les chefs de services, les chargés du dossier, subdivisionnaires, CAW, CCLS), munis des informations répondant aux différents points figurant dans l'ordre du jour.

Veuillez agréer Messieurs les Directeurs, l'expression de mes meilleures salutations.



المكلف بعيناه مدير التنمية الفلاحية
والريفية في المناطق الجافة وشبه الجافة،
جمال ذرارب

Copie transmise à : Monsieur le Secrétaire Générale (A.T.C.R)

h. le - 27/05/2021 N° 2063 signat.

FROM: SUD TELE

FAX NO. : 023503233

2 May 2021 13:56 P1

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DEVELOPPEMENT RURAL

Le Secrétaire Général

Alger, le 03/4



وزارة الفلاحة والتنمية
الريفية

الأمين العام

الجزائر، في 02 ماي 2021

Madame et Messieurs les Walis

232/21

Objet : A/s préparation de la collecte des semences 2020/2021.

Dans le cadre du suivi des programmes de production des semences de grandes cultures (céréales, légumineuses alimentaires et fourragères, colza) engagés par les établissements agréés (CCLS, ITGC, Privés) et en prévision du lancement des opérations de collecte et de la mobilisation des entrepôts de stockage nécessaires pour réguler le flux des livraisons par les agriculteurs multiplicateurs qui se présentent massivement au niveau des points de collecte, j'ai l'honneur de vous informer qu'il a été retenu, sur demande des agriculteurs multiplicateurs, de recourir au stockage temporaire de leurs récoltes de semences, au niveau de leurs exploitations et ce, en attendant le désencombrement des aires de stockage des établissements agréés.

Aussi, pour la mise en œuvre de cette disposition, le comité local de wilaya chargé du suivi de la campagne moissons battage 2020/2021 doit évaluer les capacités de stockage mobilisées pour la collecte des semences au niveau établissements agréés et statuer sur la nécessité de recourir à un stockage transitoire auprès des agriculteurs multiplicateurs.

Sur cette base, les établissements agréés (CCLS, ITGC, Privés), doivent identifier les lieux de stockage au niveau des agriculteurs multiplicateurs et des commissions pluridisciplinaires, désignées par les autorités locales, seront diligentes pour effectuer des inspections sur lesdits lieux et établir des procès verbaux de conformité à communiquer aux établissements agréés concernés.

Les entrepôts, ainsi identifiés sont placés sous la responsabilité technique des établissements agréés, doivent remplir toutes les conditions de stockage et de conservation pour la préservation de la qualité et de la quantité des lots de semences entreposés et pour lesquels les agriculteurs multiplicateurs concernés devront établir des engagements pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer l'identification des lots et la sécurité des lieux durant toute la période de stockage transitoire.

Il demeure entendu que la vérification définitive de la conformité des lots de semences (qualité et quantité) sera effectuée à la réception des lots concernés au niveau des centres de collecte des établissements agréés.

Veuillez agréer, Madame et Messieurs les Walis, l'expression de ma parfaite considération.

المكلف بمهام الأمين العام

صالح شواكي



Copie pour information: Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Agriculture et
du Développement Rural
Direction des Services Agricoles
de la Wilaya de Tébessa
N° 1209 /D.S.A/S.O.P.A.T/2021

Tébessa le 2021...15...05.....

LE DIRECTEUR DES SERVICES AGRICOLES
A MONSIEUR
LE DIRECTEUR DE LA CCLS
DE LA WILAYA DE TEBESSA

Objet : A/S Situation des engrais

En application des directives du MADR relative au suivi de la livraison des engrais pour la période allant du mois de décembre 2020 au mois d'avril 2021, j'ai l'honneur de vous demander de nous transmettre les situations des enlèvements visées par les subdivisionnaires agricoles et ce dans les plus brefs délais.

Le Directeur des Services Agricoles


مدير الخدمات الزراعية
ولاية تبسة
تاسمير

**CANEVAS DU
QUESTIONNAIRE**

Questionnaire¹

Cochez avec un (x) la case qui correspond à votre réponse.

1 - Quelle est la nature des tâches que vous exercez au sein de votre établissement ?

Technique	<input type="checkbox"/>
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/>

2 - La nature de vos tâches vous conduit -elle à utiliser plus ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

3 - Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés souvent en ?

Le français	<input type="checkbox"/>
L'arabe	<input checked="" type="checkbox"/>

4 - En quelle langue correspondez-vous avec les autres établissements ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

5 - Dans quelle langue avez- vous préparé le diplôme avec lequel vous avez été recruté ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

Autre :

6 - Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Bon	<input type="checkbox"/>
Moyen	<input checked="" type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>
Très faible	<input type="checkbox"/>

7 - Après votre recrutement, votre niveau de français est devenu?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Meilleur	<input type="checkbox"/>
N'a pas changé	<input checked="" type="checkbox"/>

¹Ce questionnaire fait partie d'une étude pour l'obtention du diplôme de master, cerner l'usage du français dans le milieu professionnel

8 – Lors du travail, exprimez-vous en langue française ?

➤ Avec vos subalternes :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos homologues (titulaires d'un poste équivalent) :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos supérieurs hiérarchiques :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

9 - Les réunions officielles sont-elles faites généralement en ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

10 – Pensez-vous que pour, un cadre responsable, l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socio-professionnelle ?

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Commentez.....
.....

11- Pensez-vous que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe en tant que langue officielle ?

... oui

Merci pour votre collaboration

12- Quelle langue préférez-vous utiliser au travail ?

Arabe

Français

Autre : ... *anglais*

Commentez..... *langues internationale*

.....

.....

Genre : Masculin

féminin

Age : *24*

Année de recrutement : *2020*

Diplôme/niveau d'instruction avec lequel vous avez été recruté : *licence communication*

Service de rattachement : *service personnel*

Poste supérieur occupé : */*

Remarque

- Pour garantir votre anonymat et la confidentialité de vos réponses, nous ne collectons pas votre nom ou toute autre information personnelle.
- Les résultats publiés seront agrégés et ne permettront ni vous identifier ni d'identifier vos réponses.

Si vous avez des commentaires à ajouter au sujet de cette étude, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : ramzi_agr@hotmail.fr ou hamdadououissem@gmail.com

Merci pour votre collaboration

Questionnaire¹

Cochez avec un (x) la case qui correspond à votre réponse.

1 - Quelle est la nature des tâches que vous exercez au sein de votre établissement ?

Technique	<input type="checkbox"/>
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/>

2 - La nature de vos tâches vous conduit -elle à utiliser plus ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

3 - Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés souvent en ?

Le français	<input checked="" type="checkbox"/>
L'arabe	<input type="checkbox"/>

4 - En quelle langue correspondez-vous avec les autres établissements ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

5 - Dans quelle langue avez- vous préparé le diplôme avec lequel vous avez été recruté ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

Autre :

6 - Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Bon	<input checked="" type="checkbox"/>
Moyen	<input type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>
Très faible	<input type="checkbox"/>

7 - Après votre recrutement, votre niveau de français est devenu?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Meilleur	<input checked="" type="checkbox"/>
N'a pas changé	<input type="checkbox"/>

¹Ce questionnaire fait partie d'une étude pour l'obtention du diplôme de master, cerner l'usage du français dans le milieu professionnel

8 – Lors du travail, exprimez-vous en langue française ?

➤ Avec vos subalternes :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos homologues (titulaires d'un poste équivalent) :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos supérieurs hiérarchiques :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

9 - Les réunions officielles sont-elles faites généralement en ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

10 – Pensez-vous que pour, un cadre responsable, l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socio-professionnelle ?

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Commentez.....
.....

11- Pensez-vous que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe en tant que langue officielle ?

Non jamais, la Langue arabe est très la langue officielle, par contre l'utilisation du Français et plus exactement - la maîtrise du français et une valeur ajoutée à notre vie professionnelle.

12- Quelle langue préférez-vous utiliser au travail ?

Arabe

Français

Autre :

Commentez.....
.....
.....

Genre : Masculin féminin

Age : 42 ans

Année de recrutement : 2012

Diplôme/niveau d'instruction avec lequel vous avez été recruté : Licence en Sciences

Service de rattachement : administratives et juridiques
SARP

Poste supérieur occupé : Administrateur

Remarque

- Pour garantir votre anonymat et la confidentialité de vos réponses, nous ne collectons pas votre nom ou toute autre information personnelle.
- Les résultats publiés seront agrégés et ne permettront ni vous identifier ni d'identifier vos réponses.

Si vous avez des commentaires à ajouter au sujet de cette étude, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : ramzi_agr@hotmail.fr ou hamdadououisssem@gmail.com

Merci pour votre collaboration

Questionnaire¹

Cochez avec un (x) la case qui correspond à votre réponse.

1 - Quelle est la nature des tâches que vous exercez au sein de votre établissement ?

Technique	<input type="checkbox"/>
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/>

2 - La nature de vos tâches vous conduit-elle à utiliser plus ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>

3 - Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés souvent en ?

Le français	<input type="checkbox"/>
L'arabe	<input checked="" type="checkbox"/>

4 - En quelle langue correspondez-vous avec les autres établissements ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>

5 - Dans quelle langue avez-vous préparé le diplôme avec lequel vous avez été recruté ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>
Autre :	

6 - Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Bon	<input checked="" type="checkbox"/>
Moyen	<input checked="" type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>
Très faible	<input type="checkbox"/>

7 - Après votre recrutement, votre niveau de français est devenu ?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Meilleur	<input type="checkbox"/>
N'a pas changé	<input checked="" type="checkbox"/>

¹Ce questionnaire fait partie d'une étude pour l'obtention du diplôme de master, cerner l'usage du français dans le milieu professionnel

8 – Lors du travail, exprimez-vous en langue française ?

➤ Avec vos subalternes :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos homologues (titulaires d'un poste équivalent) :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos supérieurs hiérarchiques :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

9 - Les réunions officielles sont-elles faites généralement en ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

10 – Pensez-vous que pour, un cadre responsable, l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socio-professionnelle ?

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Commentez.....
.....

11- Pensez-vous que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe en tant que langue officielle ?

.....
.....

Merci pour votre collaboration

12- Quelle langue préférez-vous utiliser au travail ?

Arabe

Français

Autre : *anglais*

Commentez.....
.....
.....

Genre : Masculin

féminin

Age : *24 ans*

Année de recrutement : *2016*

Diplôme/niveau d'instruction avec lequel vous avez été recruté : *Master 2.*

Service de rattachement : *SAM*

Poste supérieur occupé : */*

Remarque

- Pour garantir votre anonymat et la confidentialité de vos réponses, nous ne collectons pas votre nom ou toute autre information personnelle.
- Les résultats publiés seront agrégés et ne permettront ni vous identifier ni d'identifier vos réponses.

Si vous avez des commentaires à ajouter au sujet de cette étude, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : ramzi_agr@hotmail.fr ou hamdadououissem@gmail.com

Merci pour votre collaboration

Questionnaire¹

Cochez avec un (x) la case qui correspond à votre réponse.

1 - Quelle est la nature des tâches que vous exercez au sein de votre établissement ?

Technique	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrative	<input type="checkbox"/>

2 - La nature de vos tâches vous conduit -elle à utiliser plus ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

3 - Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés souvent en ?

Le français	<input checked="" type="checkbox"/>
L'arabe	<input type="checkbox"/>

4 - En quelle langue correspondez-vous avec les autres établissements ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

5 - Dans quelle langue avez- vous préparé le diplôme avec lequel vous avez été recruté ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre :

6 - Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Excellent	<input checked="" type="checkbox"/>
Bon	<input type="checkbox"/>
Moyen	<input type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>
Très faible	<input type="checkbox"/>

7 - Après votre recrutement, votre niveau de français est devenu?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Meilleur	<input checked="" type="checkbox"/>
N'a pas changé	<input type="checkbox"/>

¹Ce questionnaire fait partie d'une étude pour l'obtention du diplôme de master, cerner l'usage du français dans le milieu professionnel

8 – Lors du travail, exprimez-vous en langue française ?

➤ Avec vos subalternes :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos homologues (titulaires d'un poste équivalent) :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos supérieurs hiérarchiques :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

9 - Les réunions officielles sont-elles faites généralement en ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input checked="" type="checkbox"/>

10 – Pensez-vous que pour, un cadre responsable, l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socio-professionnelle ?

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Commentez..... *Oui, que la majorité de l'environnement s'exprime en français l'utilisation de cette langue est devenue essentielle.*

11- Pensez-vous que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe en tant que langue officielle ?

..... *Non, absolument pas.*
Dans certains pays plusieurs langues nationales sont utilisées en même temps

Merci pour votre collaboration

12- Quelle langue préférez-vous utiliser au travail ?

Arabe

Français

Autre :

Commentez... *C'est la langue la plus souvent utilisée par la majorité.*

Genre : Masculin

féminin

Age :

59

Année de recrutement :

1989

Diplôme/niveau d'instruction avec lequel vous avez été recruté :

T.S Agronome

Service de rattachement :

chef service DPAD

Poste supérieur occupé :

chef service

Remarque

- Pour garantir votre anonymat et la confidentialité de vos réponses, nous ne collectons pas votre nom ou toute autre information personnelle.
- Les résultats publiés seront agrégés et ne permettront ni vous identifier ni d'identifier vos réponses.

Si vous avez des commentaires à ajouter au sujet de cette étude, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : ramzi_agr@hotmail.fr ou hamdadououisse@gmail.com

Merci pour votre collaboration

Questionnaire¹

Cochez avec un (x) la case qui correspond à votre réponse.

1 - Quelle est la nature des tâches que vous exercez au sein de votre établissement ?

Technique	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrative	<input type="checkbox"/>

2 - La nature de vos tâches vous conduit -elle à utiliser plus ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

3 - Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés souvent en ?

Le français	<input checked="" type="checkbox"/>
L'arabe	<input type="checkbox"/>

4 - En quelle langue correspondez-vous avec les autres établissements ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>

5 - Dans quelle langue avez- vous préparé le diplôme avec lequel vous avez été recruté ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

Autre :

6 - Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Bon	<input type="checkbox"/>
Moyen	<input type="checkbox"/>
Faible	<input checked="" type="checkbox"/>
Très faible	<input type="checkbox"/>

7 - Après votre recrutement, votre niveau de français est devenu ?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Meilleur	<input checked="" type="checkbox"/>
N'a pas changé	<input type="checkbox"/>

¹Ce questionnaire fait partie d'une étude pour l'obtention du diplôme de master, cerner l'usage du français dans le milieu professionnel

8 – Lors du travail, exprimez-vous en langue française ?

➤ Avec vos subalternes :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos homologues (titulaires d'un poste équivalent) :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos supérieurs hiérarchiques :

Souvent	<input type="checkbox"/>
Rarement	<input checked="" type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

9 - Les réunions officielles sont-elles faites généralement en ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

10 – Pensez-vous que pour, un cadre responsable, l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socio-professionnelle ?

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Commentez.....
..... *Cote de prestige.*

11- Pensez-vous que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe en tant que langue officielle ?

.....
..... *Non.*

Merci pour votre collaboration

12- Quelle langue préférez-vous utiliser au travail ?

Arabe

Français

Autre : Anglais

Commentez.....

puisque la plupart maîtrise beaucoup plus l'arabe, mais c'est bien d'être l'anglais la langue internationale

Genre : Masculin

féminin

Age :

45

Année de recrutement :

2002

Diplôme/niveau d'instruction avec lequel vous avez été recruté :

DEVA (Agronomie)

Service de rattachement :

SORAT

Poste supérieur occupé :

chef bureau en production

Remarque

- Pour garantir votre anonymat et la confidentialité de vos réponses, nous ne collectons pas votre nom ou toute autre information personnelle.
- Les résultats publiés seront agrégés et ne permettront ni vous identifier ni d'identifier vos réponses.

Si vous avez des commentaires à ajouter au sujet de cette étude, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : ramzi_agr@hotmail.fr ou hamdadououissem@gmail.com

Merci pour votre collaboration

Questionnaire¹

Cochez avec un (x) la case qui correspond à votre réponse.

1 - Quelle est la nature des tâches que vous exercez au sein de votre établissement ?

Technique	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/>

2 - La nature de vos tâches vous conduit-elle à utiliser plus ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

3 - Les documents avec lesquels vous travaillez sont-ils rédigés souvent en ?

Le français	<input checked="" type="checkbox"/>
L'arabe	<input checked="" type="checkbox"/>

4 - En quelle langue correspondez-vous avec les autres établissements ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>

5 - Dans quelle langue avez-vous préparé le diplôme avec lequel vous avez été recruté ?

Arabe	<input type="checkbox"/>
Français	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre : ... *Quelques documents en Anglais*

6 - Comment jugez-vous votre niveau de français ?

Excellent	<input checked="" type="checkbox"/>
Bon	<input type="checkbox"/>
Moyen	<input type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>
Très faible	<input type="checkbox"/>

7 - Après votre recrutement, votre niveau de français est devenu ?

Excellent	<input type="checkbox"/>
Meilleur	<input type="checkbox"/>
N'a pas changé	<input checked="" type="checkbox"/>

¹Ce questionnaire fait partie d'une étude pour l'obtention du diplôme de master, cerner l'usage du français dans le milieu professionnel

8 – Lors du travail, exprimez-vous en langue française ?

➤ Avec vos subalternes :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos homologues (titulaires d'un poste équivalent) :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

➤ Avec vos supérieurs hiérarchiques :

Souvent	<input checked="" type="checkbox"/>
Rarement	<input type="checkbox"/>
Jamais	<input type="checkbox"/>

9 - Les réunions officielles sont-elles faites généralement en ?

Arabe	<input checked="" type="checkbox"/>
Français	<input checked="" type="checkbox"/>
Essentiellement en arabe	<input type="checkbox"/>
Essentiellement en français	<input type="checkbox"/>

10 – Pensez-vous que pour, un cadre responsable, l'usage et la maîtrise du français représentent une valeur ajoutée dans la vie socio-professionnelle ?

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Commentez. ... La maîtrise de la langue française est essentielle dans la vie socio-professionnelle parce que de base on utilise plusieurs termes scientifiques (en français) mise à part ça, le bon usage de la langue facilite la communication

11- Pensez-vous que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe en tant que langue officielle ?

... La maîtrise des langues est devenue une nécessité surtout dans notre domaine. Personnellement je ne trouve pas que l'usage du français dans l'administration publique porte atteinte à l'arabe tant que j'utilise les deux langues ...

Merci pour votre collaboration

12- Quelle langue préférez-vous utiliser au travail ?

Arabe

Français

Autre :

Commentez.. Ça dépend des gens, par exemple : par les en Arabe (langage courant) avec les éleveurs, propriétaires (chiens, chats)..... / en Français avec des cadres... supérieurs, collègues.....

Genre : Masculin féminin

Age : 29 ans

Année de recrutement : 2019-2020

Diplôme/niveau d'instruction avec lequel vous avez été recruté : Docteur Vétérinaire

Service de rattachement : /

Poste supérieur occupé : /

Remarque

- Pour garantir votre anonymat et la confidentialité de vos réponses, nous ne collectons pas votre nom ou toute autre information personnelle.
- Les résultats publiés seront agrégés et ne permettront ni vous identifier ni d'identifier vos réponses.

Si vous avez des commentaires à ajouter au sujet de cette étude, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : ramzi_agr@hotmail.fr ou hamdadouuisseem@gmail.com

Merci pour votre collaboration